

N°46
DEC. 2012

BILLET DU MAIRE

Le rôle, entre autre, d'un Conseil Municipal est de veiller au bien-être et au confort des habitants de son territoire. Cela suppose de se préoccuper de tout ce qui touche aux conditions matérielles d'accueil, aux infrastructures (école, cabinet médical, etc...), aux équipements sportifs ou de loisirs mais également à la sécurité des personnes.

C'est ainsi que nous avons eu à nous pencher, comme l'ensemble des communes du département, sur la problématique de l'organisation des secours en cas de difficulté majeure liée à un évènement accidentel ou climatologique. L'expérience, notamment, de la tempête de 1999, nous a conduits à formuler un certain nombre d'observations et de préconisations visant à être plus efficaces et plus réactifs à l'avenir face à de tels évènements qui pourraient malheureusement à nouveau survenir. Il y a donc lieu de gérer plusieurs paramètres, savoir qui fait quoi, comment contacter les personnes, de quels moyens disposons-nous et de quelle façon travaillons-nous avec les services de l'Etat. Cette réflexion globale a abouti à l'élaboration d'un Plan Communal de Sauvegarde qui servira de support utile en cas de difficulté et sera adaptable ou révisable dans le temps.

Ce type de travail me semble essentiel dans nos territoires ruraux. Il m'arrive souvent, en effet, de mettre en avant la nécessaire qualité de services à conserver ou à développer dans nos campagnes où il doit faire bon vivre sans manquer de l'essentiel. On mesure ici toute l'importance de l'échelon indispensable des élus municipaux par rapport aux populations qui doivent rester des interlocuteurs de proximité et heureusement que les réformes territoriales concernant les instances de types Communautés de Communes ou bientôt cantons n'ont jusqu'à présent pas remis en cause le statut des Maires et des conseillers municipaux dans nos petites communes.

Je vous adresse pour 2013, au nom de l'ensemble du Conseil Municipal, mes meilleurs vœux de santé, de bonheur et de réussite dans vos projets.

BILLET DU MAIRE-DELEGUE

Au cours de ce deuxième semestre la salle municipale a été refaite par nos employés municipaux.

Nous sommes toujours dans l'attente de la révision de la carte communale, exaucera-t-elle tous nos (vos) souhaits, nous sommes assez perplexes sur le sujet.

L'enfouissement des réseaux électriques, téléphoniques du bourg ainsi que l'éclairage public est en cours.

Les routes et chemins communaux ont été entretenus mais certains tronçons méritent une réfection plus complète dès que le budget le permettra.

La voie intercommunale de Cros-Noir vers Peyzac a été renforcée partiellement sur les bords, ceci étant l'œuvre de la communauté de communes.

Cette année 2013 devrait voir la réalisation d'un laboratoire à la pisciculture de Cros-Noir pour la production du caviar.

De fréquents incidents sur la voie publique (et téléphoniques) nécessitent la plus grande attention aux riverains en ce qui concerne les arbres et arbustes qui devraient être élagués voire abattus par leurs soins , un grand effort est déjà perceptible, il doit être amplifié .

A toutes et à tous nous vous souhaitons une très bonne année 2013, santé, bonheur, espoirs etc....

Jean-Pierre LAVAL, le Maire-Délégué

A WORD FROM THE MAYOR

The main aim of a local council is to see to the well-being and comfort of local residents. This means taking into account, the infrastructure (school, medical centre etc...) the sports and leisure facilities as well as issues of personal safety.

Therefore, together with other communes in the department, we have taken a close look at necessary emergency measures to prepare ourselves for major climatic or accidental events. Past experience, notably the 1999 storm, was a forewarning of possible events to come and as such gave us food for thought. We need to be more effective and able to react more quickly in such circumstances which may well repeat themselves. We need an effective plan to know who does what and how to contact everyone concerned, assess what means we have our disposal and make best use of government services. The result of this

study is the Plan for Communal Safety which now forms the basis of emergency services and which can be modified and adapted in the future.

This sort of study is essential in rural areas. I am often faced with the thorny problem of preserving a rural quality of life while at the same time providing essential services. Local representatives are vital at this level of decision making and luckily until now in the general discussion of local government reforms- Cantons and the Community of Communes – the status of mayor and town councillors in small communes has not been called into question...

Together with all the council members, I wish you the best of health and every success for the future.

Philippe LAGARDE.

A WORD FROM THE DELEGATE MAYOR FOR SIREUIL

In the second half of the year the municipal hall was renovated by the council workers.

We are still waiting for the revised map of the commune, we hope it will come up to expectations and we are somewhat-t puzzled by the present situation

We are working on putting telephone and electricity cables underground as well as on the street lighting.

We have kept up road repairs although some more work needs to be done when the budget allows.

The verges of the Cros- Noir road towards Peyzac have partly been reinforced, this is the responsability of the Community of Communes... This year we hope to see the completion of the fish laboratory at Cros-Noir for the production of caviar

There have been a number of incidents involving public roads and telephone cables due to overhanging trees and bushes. These need to be pruned back or removed by homeowners. There has been some improvement but more needs to be done.

We wish everyone a very happy 2013, health, happiness, you hopes fulfilled.

Jean-Pierre LAVAL

SOMMAIRE

Editorial	
Billet du Maire	p.01
Billet du Maire-Délégué	p.02
Billets du Maire et Maire-Délégué en anglais	p.03-04
Etat civil 2012	p.04
<u>Vie Locale</u>	
Travaux	p.05-06
Semaine du goût à l'école	p.06-07
Rapport ordures ménagères et tri sélectif	p.07
Plan Communal de Sauvegarde	p.08
Périgord Rails Plus	p.08-09
Téléthon 2012	p.10
Livre de Jacqueline Dupinet-Gérodou	p.10
Abri Cro-Magnon	p.11
Frelon asiatique	p.11
Projet Grand Site	p.12
PIP	p.13
Office de Tourisme Terre de Cro-Magnon	p.14
Communauté de communes Terre de Cro-Magnon	p.15
Bibliothèque	p.16
Conseil Municipal	
Comptes-rendus	p.17 à 24
Temps forts	p.25

Associations

Karaté-body-self défense	p.26
Les Vieux Pistons de Cro-Magnon	p.26
Comité de jumelage	p.27-28
Club du Temps Libre	p.28
Amicale Laïque	p.29
FNACA	p.29-30
Sté de chasse Les Eyzies	p.30
Club de foot « les Bisons »	p.31
Association Lithos	p.32
SERPE	p.33
Amicale de Sireuil	p.34
Les Croquants de Tayac	p.35
ACIP	p.34
	1
Informations diverses	
Gendarmerie nationale	p.35
Info santé	p.35
Défense des consommateurs	p.35
Collectes, déchetterie	p.36
Concetes, decireterie	pico
Mémoire et perspectives	p.37à 39
Mémoire et perspectives Calendrier des manifestations	p.37à 39 p.40
	•

ANNEXE : DICRIM à détacher et à conserver



Philippe LAGARDE Gilles MUHLACH-CHEN Fabienne ALAUX Emilie DALBAVIE Louise GASCOU Véronique SAUPIN

> <u>Maquette</u> et Mise en page :

Géraldine LAGREZE Nathalie FAURE



ETAT CIVIL

NAISSANCES

Domicilié(e)à Les Eyzies de Tayac, Nolan, Tsiky POIRIER né le 26 mars 2012 à Sarlat-La-Canéda Théo DEJUAN MALLET né le 12 avril 2012 à Périgueux Arto, Fallou DOULLAY PONS né le 27 juin 2012 à Les Eyzies de Tayac Widad BOUTERFAS née le 24 novembre 2012 à Sarlat-La-Canéda Solveig, Teeva, Monique, Marie-Thérèse RAEVEL née le 10 décembre 2012 à Les Eyzies de Tayac

Domicilié(e)à Sireuil, Lisa DELIBIE née le 24 janvier 2012 à Sarlat-La-Canéda Quentin CHAUVAUD né le 08 février 2012 à Périgueux

MARIAGES

Les Eyzies de Tayac, Denis, Fernand PARAT et Brigitte LATREILLE le 4 août 2012

Julien, Raymond, Yves FAURE et Nathalie, Sandrine CARPE le 25 août 2012 Peter, Alexander VAN DEN HERIK et Rebecca OPMEER le 22 septembre 2012

DECES

Inhumé(e) ou décédé(e) à Les Eyzies de Tayac,
Ginette LEFEVRE décédée le 08 février 2012
Bernard LABOURSE décédé le 05 mars 2012
Roberte LACOMBE née LAGARDE décédée le 29 mars 2012
Pierre, Jean BAUCHET décédé le 19 avril 2012
Marc, Marie, Marcel GAUCHEZ décédé le 23 mai 2012
Simone FONTAGNOL née CHANDEZ décédée 03juin 2012
Daniel, Marc FARDET décédé le 19 juin 2012
Yvonne, Laure, Jeanne DUFOUR née FAUCHIER décédée le 19 juin 2012
Gabriel Jacques Emile MERIGNARGUES décédé le 10 aout 2012
Paulette DELBREL née BONNET décédée le 11 août 2012
Odette JOUANEL née ESTREGUIL décédée 11 août 2012
Francis CASTANG décédé le 20 août 2012
Solange, MARTINET née REDON décédée le 27 août 2012
Brigitte MARTINET décédée le 31 octobre 2012

Inhumé(e) ou décédé(e) à Sireuil,
Gabriel, Joseph, Norbert FILLERIN décédé le 21 avril 2012
Serge, Henri, Raymond ROUTIER décédé le 28 avril 2012
Madeleine, Marcelle GOUIN née TESSEREAU décédée le 2 août 2012
André, Auguste, Julien WALLET décédé le 18 septembre 2012

VIE LOCALE

TRAVAUX

- INAUGURATION DE LA SALLE COMMUNALE DE SIREUIL

Ce bâtiment (école publique supprimée en 1985 et ancienne mairie) a subit, après l'appartement situé au-dessus, un important lifting exécuté de main de maître par nos deux spécialistes employés communaux.

Cette salle tout de neuf aménagée sera utilisée en priorité par l'Amicale de Sireuil pour ses activités et manifestations (repas annuel, loto, belote, etc....) et pourra éventuellement être louée aux particuliers selon conventions.

Elle a été inaugurée le samedi 27 octobre en présence du maire et conseil municipal, membres de l'amicale et invités.



Nous espérons que vous serez nombreux à profiter de cet environnement en participant (ou même à en créer) aux activités brillamment orchestrées par une équipe jeune et dynamique.

Jean-Pierre LAVAL.

REAMENAGEMENT DE L'OFFICE DE TOURISME



Nous avions sollicité l'Agence Technique Départementale afin qu'elle étudie les possibilités de transformation et d'aménagement de notre Office de Tourisme de façon à ce qu'il corresponde aux labels actuels en matière de qualité d'accueil et notamment d'accessibilité pour les personnes handicapées.

Les plans avaient été dessinés en prenant en compte les observations des responsables de l'office; restait à financer le projet.

En 2012 le Conseil Municipal a décidé d'augmenter le tarif de stationnement des camping-cars de 1€ afin de générer une recette

nouvelle supplémentaire et de l'affecter aux équipements touristiques de la commune. Les travaux ont donc pu être lancés et sont effectués en grande partie par notre personnel.

L'EPIC, qui gère ce point d'accueil, finance l'acquisition du nouveau mobilier ainsi que le matériel.

Ce nouvel espace devrait être prêt au printemps, il favorisera l'accueil de ses dizaines de milliers de visiteurs dans des conditions dignes de notre statut de commune hautement touristique.

Philippe LAGARDE

- EXTENSION DU PREAU DE L'ECOLE

Prenant en compte l'avis des parents lors d'un Conseil d'Ecole, le conseil municipal a décidé d'agrandir le nouveau préau qui s'avérait trop exigu lorsque tous les enfants étaient réunis. Il a donc été décidé d'augmenter sa surface d'un tiers afin d'amener un plus grand confort les jours de pluie. Les travaux ont été réalisés au cours des vacances de Toussaint et de Noël et sont à présent achevés. Cette modification ne remet pas en cause l'esthétique de l'ensemble puisque les mêmes matériaux ont été utilisés.



Le coût de l'opération s'élevant à 18 879,34€ a été entièrement autofinancé par la commune.

Philippe LAGARDE

SEMAINE DU GOUT A L'ECOLE SEVERIN BLANC



Comme l'an dernier, les grands ont été récompensés lors d'une remise de diplômes le 26 octobre par le Maire et Monsieur Brun.

Cette semaine a également été un succès grâce au personnel de restauration scolaire, toujours impliqué pour le bien-être des enfants! La semaine du goût a été dignement célébrée à l'école du 15 au 19 octobre 2012. Cette année, les thèmes culinaires étaient variés, avec comme axe principal la thématique de l'Europe.

La classe des toutes petites, petites et moyennes sections a ainsi fait des dégustations quotidiennes pour éveiller les plus jeunes aux différents goûts sucrés et salés. Les plus grands, au CM1 / CM2, ont travaillé avec Messieurs Brun et ont pu être initiés à l'art de la cuisine. Ils ont même été jusqu'à élaborer un menu complet !



Menus de la Semaine du goût

Tartine chaude de chèvre et miel Roulade de volaille sur figue pochée Mousseline de châtaignes Coupe glacée sous fruits frais et crème fouettée



Conchiglioni farcie sur lit de ratatouille Pizza tomates fraiches et mozzarella Panna cota coulis rouge et basilic

Jeudi 18

Sangria fruitée Paella aux fruits de mer Souris déguisée et sa brochette colorée

Vendredi 19 Crème dubarry

Crépinette périgourdine Mélangé de salade et pignons Mousse citron meringuée sur sablé breton



Emilie DALBAVIE et Séverine NEGRIER

RAPPORT SUR LA COMMUNE DES ORDURES **MENAGERES ET LE TRI SELECTIF POUR L'ANNEE 2012**

Dans l'ensemble, nos concitoyens se sont à peu près bien comportés puisque les ménagères (O.M.) sont légère augmentation, 497.2 kg/habitant/an contre 476.5 en 2011.

Le tri sélectif a fait un bond énorme, de 37.1 kg/habitant/an en 2011 on passe à 54.7 kg cette année, ce qui est une très bonne performance (la meilleure sur l'ensemble des communes du

Certainement que le changement de mode de tri. l'information faite dans les communes avec la distribution de sacs ont fait prendre conscience à nos concitoyens que le tri sélectif est très important.

Sauf quelques-uns qui ne veulent toujours pas trier, ou qui simplement, ne veulent rien respecter et qui par leur geste inconsidéré, annulent tout le travail fait par l'ensemble de nos habitants en jetant n'importe quoi dans les containers (verts et surtout jaunes): sacs de gravats, fers, bois, plâtres, électro-ménagers, verre... alors que cela devrait être amené à la déchetterie qui est ouverte à tous.

Un rappel, les sacs noirs et jaunes sont gratuitement disponibles à la mairie des Eyzies et de Sireuil.

Respectons l'environnement et respectons les consignes de tri, c'est respecter le travail de

Marcel POIRIER.

LES EYZIES 861 habitants

Water definition \$101

- 1 Borne à papier pour 66 habitants (SICTOM = 129 habitants)
- 1 Borne à verre pour 57 habitants (SICTOM = 109 habitants)

1 bac OM pour 7 Hab (SICTOM = 12 habitants) 1 bac CS pour 9 hab (SICTOM = 11 habitants) Hiver (15/09 au 14/06): OM = 1 semaine /2 en Complet + 1 semaine /2 en Bourg 1 tournée = 66 kms en Complet et 26 kms en Bourg + 1/ semaine Bourg (dès 01/04) et 1/ = 1 semaine 1/2 eté (15/06 au 14/09): OM = 1/ semaine Complet + 3/ semaine Bourg et 6,37 Kms/Hab/An (SICTOM = 3,97 km/hab/an) Tri = 1 semaine /2 Complet + 1 semaine /2 Bourg FOME Son 200 500.00 400.00 300.00 into and and april

PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE (P.C.S)

Ce document est un plan communal d'urgence préparant préventivement les élus et leurs différents partenaires à la gestion de risques naturels, risques sanitaires ou risques technologiques. Il a été validé par le Conseil Municipal le 7 décembre 2012.

Il se base sur le recensement des vulnérabilités et des risques (présents et à venir, par exemple lié au changement climatique) sur la commune (notamment dans le cadre du dossier départemental sur les risques majeurs établi par le préfet du département) et des moyens disponibles : organisation pour assurer l'alerte, l'information, la protection et le soutien de la population au regard de ces risques (et notamment la mobilisation des services techniques communaux), organisation d'exercices.

<u>Vous trouverez en fin de bulletin municipal le Document d'Information Communal sur les</u> Risques Majeurs (D.I.C.R.I.M) à détacher et à conserver chez vous.



Afin de nous aider à prévenir la population dans les meilleures conditions, nous aurions besoin d'un(e) référent(e) volontaire par hameau.

Si vous êtes intéressé(e), merci de vous signaler à la Mairie au 05.53.06.97.15

PERIGORD RAIL PLUS



L'avenir des « petites lignes » ferroviaires

Depuis 1997 le système ferroviaire français, pour se mettre en conformité avec les directives européennes, est basé sur deux entreprises. Réseau Ferré de France (RFF) qui est le propriétaire

des voies et des ouvrages d'art et la SNCF qui est devenu un opérateur ferroviaire, c'est-à-dire un simple transporteur comme une société de transport routier qui achemine des voyageurs ou de la marchandise en utilisant le réseau des autoroutes ou routes qui ne lui appartiennent pas. Mais la SNCF a conservé les gares et effectue l'entretien des voies pour le compte de RFF.

Notre pays a donc mis en place un fonctionnement, les spécialistes parlent de gouvernance, à deux entités qui ont des intérêts contradictoires et qui se rejettent les responsabilités en cas de problème. Il a même fallu une intervention de l'État pour mettre fin aux procès qui parsemaient les relations de ces entreprises, toutes deux publiques. Le bilan n'est pas réjouissant. La dette est toujours plus importante, les coûts d'entretien du réseau ou les factures que payent les Régions pour faire circuler les TER augmentent bien plus vite que l'inflation ce qui se traduit directement dans la poche du contribuable. De l'avis général, une nouvelle réforme est donc inéluctable.

Vous avez sans doute appris par les médias que la SNCF reprendrait les rennes de l'ensemble dans un mélange de ce qui se pratique en Allemagne, où la compagnie des chemins de fer (la DB) est devenue une «holding» qui est composée de plusieurs sociétés dont l'une s'occupe de la gestion des voies, et ce que nous avons mis en œuvre, en France, pour EDF avec RTE, en charge des lignes électriques, et ERDF un vendeur d'électricité parmi d'autres.

Mais en Dordogne, verrons-nous le bout du tunnel ferroviaire ? Car une fois que le Parlement, qui délibèrera en 2013, aura résolu les grands problèmes (la dette, la gouvernance, les coûts), il restera deux obstacles à franchir :

- Le premier est la place de l'Usager et son écoute par la SNCF et par les collectivités qui seront responsables, c'est-à-dire celles qui paieront (Etat, Régions). Par exemple, il y a un an nous avons vécu un changement d'horaires qui a engendré beaucoup de problèmes car les besoins des voyageurs ont été traités en dernier et beaucoup trop rapidement et nous revivons la même situation avec les mêmes problèmes que l'année dernière.
- Le second est l'avenir des petites lignes. La SNCF depuis les années 60 s'emploie à fermer des lignes
 « non rentables ». Son actuel PDG va, par monts et par vaux et par le Parlement, répétant qu'il est préférable de mettre des bus sur les liaisons peu fréquentées. Dans cette hypothèse Périgueux Agen disparaîtra.

Et bien dans les deux cas, *Périgord Rail Plus* affirme qu'il y a des solutions.

Il faut que ceux qui utilisent le train soient présents dans les instances qui dirigeront notre système ferroviaire et à tous les niveaux, du national au régional. Cela ne devra pas être à titre consultatif mais avec une voix qui comptera pleinement dans les décisions si l'on ne veut pas recommencer les mêmes erreurs et que les déplacements ferroviaires deviennent simples au lieu d'être contraignants.

Enfin, avant de dire qu'une ligne est peu fréquentée et de mettre des bus dont les temps de trajet feront fuir les clients, il serait préférable de ne plus réduire les infrastructures existantes, de les moderniser et de mettre des trains à des horaires correspondants aux besoins des habitants plutôt que ceux-ci ne soient obligés de s'adapter aux heures fixées sans tenir compte de leur avis, le contraire de ce qui se fait aujourd'hui.

Tenir compte des besoins des Usagers pourrait permettre d'améliorer la desserte des TER, d'augmenter leur fréquentation donc les recettes et évitera au Conseil Général d'être obligé de mettre en place un ramassage scolaire sur des itinéraires proches des voies ferrées. Cela permettra de sauver nos lignes tout en évitant les gaspillages d'argent public. Il serait idiot de commettre avec les trains des campagnes la même erreur qu'avec les tramways des villes qu'on a supprimés partout avant de se rendre compte qu'ils pouvaient être très utiles. L'importance de la mobilisation des communes et de leurs habitants sera un des facteurs essentiels dans les mois qui viennent pour la sauvegarde de ces « petites lignes ». Vous pouvez compter sur notre association pour être à vos côtés.

Bonne fin d'année.

J.F. Martinet, Président de *Périgord Rail Plus*.

Rappel Travaux:

- Après les travaux en cours entre Les Eyzies et Niversac qui dureront jusqu'au début de l'année prochaine, se déroulera la modernisation des voies entre Le Buisson et Siorac de mi-janvier à mai 2013. Les trains entre Le Buisson et Agen seront remplacés par des bus mais PRP a obtenu que les TER soient maintenus entre Le Buisson et Périgueux.
- De très importants travaux sont programmés à partir de mi-décembre et toute l'année 2013 sur la ligne Paris Limoges Toulouse. Pendant 45 semaines, réparties sur treize mois, seul les trains de début de matinée et de fin d'après-midi seront maintenus. Il n'y aura **aucun train**, en milieu de journée, entre Brive et Paris et entre Brive et Toulouse les jours de travaux. Attention, il y a parfois des décalages entre les dates prévues pour ces travaux et celles qui seront réellement utilisées en fonction de certains paramètres (difficultés rencontrées par les entreprises, météo,...). Si vous souhaitez utiliser cette ligne, pensez à vérifier les horaires en allant vous renseigner à la gare.

TELETHON 2012

La manifestation, proposée sur l'après-midi et la soirée, a permis une mobilisation conviviale et dynamique, à la Halle, pour une cause collective et importante.

Une balade de découverte des Eyzies de la Préhistoire à nos jours, en passant par l'Abri Cro-Magnon et les hauteurs de Tayac a été bien suivie et très appréciée. Une bourriche bien dotée, la vente des pensées, un stand de ventes de livres, une soirée festive, autour d'un poulet basquaise de légende concocté par Gérard Brun pourtant souffrant... (et son équipe – on y a vu le maire, très efficace et Marcel Poirier a assuré la logistique), de la musique et de la danse. Nous remercions à cet effet le Club du Temps Libre, et en particulier DJ Galou et DJ Pouget!

Nous avons récolté la somme de 2 132 € (équivalente à l'an dernier, soit une très belle somme pour un village comme le nôtre, dans un contexte économique difficile) qui a été intégralement versée à l'AFM (Association Française contre les Myopathies).

Merci à toutes et à tous, organisateurs ou participants, donateurs et soutiens. Merci aux commerçants pour la vente des cases des cartons de la bourriche et les urnes de dépôts de dons. Un jambon a été offert par l'association des Vieux pistons de Cro-Magnon et une caisse de vin par l'Amicale de Sireuil. Merci aux équipes municipales pour la préparation des locaux. Nous signalerons le

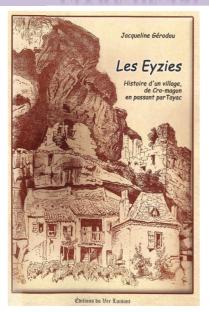


geste toujours remarquable de la Société de chasse avec une vente de morceaux de deux biches au profit du Téléthon, les dons des associations du Club du Temps Libre, du Comité de Jumelage, de l'Amicale de Sireuil, des Croquants de Tayac, de l'Amicale laïque des Eyzies, des Anciens du football et de l'AS Les Bisons. Nous ne souhaitons oublier personne, alors merci à tous les bénévoles (élus, associations ou citoyens concernés), qui ont fait de cette journée une réussite.

Et bien-sûr nous avons pu à nouveau compter sur la contribution financière, technique et d'accompagnement de la municipalité des Eyzies. Nous remercions pour cela le maire au nom de tout le Comité d'organisation.

> Gilles MUHLACH-CHEN, Coordinateur Téléthon 2012.

LIVRE DE JACQUELINE DUPINET-GERODOU



Monographie en vente au prix de 20€ à l'Office de Tourisme et aux numéros suivants :

05.53.28.97.29 (chez Jacqueline DUPINET-GERODOU) et au 05.53.06.97.80

ABRI CRO-MAGNON

L'abri Cro-Magnon aux Eyzies de Tayac va être réaménagé pour accueillir le public. Dans le but de reconstituer en détail l'histoire de notre si célèbre ancêtre l'Homme de Cro-Magnon, le périgourdin le plus connu au monde, nous sommes à la recherche de documents ayant un lien avec l'Abri Cro-Magnon. Il peut s'agir de photographies anciennes, de cartes postales, de dessins, de correspondance parlant des fouilles, de publicités ou d'affiches, d'articles de presse anciens, de livres scolaires anciens où on parle de l'Homme de Cro-Magnon ou encore d'objets provenant du site.

Contacter Estelle Bougard, préhistorienne, Site de Cro-Magnon, 24620 Les Eyzies de Tayac, 05 53 03 71 26, ebougard@live.com

Estelle BOUGARD.

LE FRELON ASIATIQUE

Un petit mot sur cette espèce enfin classée nuisible (depuis l'invasion en 2005 du côté de Nérac dans des poteries chinoises) il était temps!



<u>Mais le problème n'est toujours pas résolu,</u> comment l'éliminer?

Il est trop tard et quasiment impossible d'y arriver. Aussi, restons vigilants, observons dès les beaux jours de fin février la formation des nids primaires, souvent sous les avant-toits des bâtiments et détruisons-les aussitôt. Ils sont gros comme une orange et suivant le stade de fabrication peuvent atteindre la taille d'un melon.

Mais avec quoi les détruire?

J'espère qu'au printemps nous aurons la solution,

car actuellement les bombes, si efficaces, sont retirées du marché, étant nuisibles pour la santé! Durant toute la saison, il reste le piège avec la bouteille plastique, (facile à faire), et de la grenadine avec de l'eau ou de la bière (au choix).

Personnes équipées pour la destruction des nids :

Monsieur CEYRAL (Sergeac): 06.19.55.41.06 Monsieur CROUZET (Le Bugue): 06.81.91.90.79 Monsieur MAILLE (Rouffignac Saint-Cernin de Reilhac): 06.37.44.87.35

N'oubliez pas de demander 3 factures (communauté de communes, mairie, client) à l'intervenant :

- Participation de la Communauté de Communes 40%
- Participation de la Commune des Eyzies de Tayac-Sireuil 40%
- Restant à votre charge 20%

Marcel POIRIER, référent frelon asiatique.

PROJET GRAND SITE DE FRANCE EN VALLEE VEZERE

Une nouvelle animatrice pour le projet

A l'automne 2012, le projet Grand site de France en Vallée de la Vézère a connu un léger ralentissement lié au départ de son animatrice Jessica Savreux, qui s'est envolée vers de nouveaux horizons. En novembre, une nouvelle animatrice a donc été embauchée, Carole Breton. En novembre, une nouvelle animatrice a donc été embauchée, Carole Breton. Géographe de formation, elle était précédemment chargée du projet « Réserve mondiale de la Biosphère » au sein de l'Etablissement Territorial du Bassin de la Dordogne (EPIDOR).

Une réunion au sommet

Une de ses premières missions a été d'organiser un comité de pilotage au début du mois de décembre 2012. Ce temps fort du projet s'est tenu au Pôle International de la Préhistoire (PIP), sous la présidence de M. Jacques Billant, Préfet de Dordogne, et de M. Philippe Lagarde, Président de la communauté de communes Terre de Cro-Magnon. Ce comité, qui a rassemblé une trentaine de personnes (services de l'Etat, élus, acteurs socio-économiques), a permis de faire le point sur les avancées des différents groupes de travail au cours des 6 mois passés :

- Rappel des 9 orientations du Schéma d'aménagement et de développement durable de la vallée de la Vézère,
- Présentation de la boîte à outils en cours de réflexion dans le cadre du volet 'architecture et habitat' (centre de ressources et de conseils, nuancier...),
- Point sur l'étude de fréquentation réalisée durant l'été 2012, en collaboration avec les offices de tourisme de la vallée, dans le cadre du volet 'tourisme',
- Etat des lieux du travail engagé avec les professions agricole et forestière, dans le cadre du volet 'paysage, agriculture et forêt',
- Retour sur le travail mené entre les 33 communes, situées dans le cœur de la vallée de la Vézère, et les services de l'Etat, pour la protection des sites emblématiques de la vallée,
- Présentation des enjeux communs entre les 15 sites inscrits au Patrimoine mondial de l'Unesco et le projet Grand Site Vallée Vézère.

Ce COPIL a également permis d'établir les échéances pour 2013. Aussi, les 6 premiers mois de l'année seront consacrés à l'élaboration, par les groupes de travail, du plan de gestion des périmètres de protection et du programme d'actions de l'Opération Grand Site (OGS) en Vallée de la Vézère. Et l'objectif est ambitieux : ces documents devront être présentés, à l'automne 2013, devant la Commission supérieure des sites (CSS), pour approbation par le Ministère du développement durable. Enfin, en 2013, des projets déjà bien avancés pourront être développés plus avant, comme c'est le cas de la réalisation d'un nuancier ou encore du dégagement d'une nouvelle falaise. Enfin, à plus long terme, le projet sera pensé et mis en perspective au regard des grands projets structurants de la vallée de la Vézère, tels que Lascaux IV et le PIP.

Le compte-rendu du comité de pilotage est téléchargeable sur le site internet du projet : <u>www.projet-grand-site-vallee-vezere.fr.</u>

L'exposition itinérante du projet Grand Site Vallée Vézère

Depuis sa mise en circulation, en juillet 2012, 11 communes situées sur les communautés de communes Vallée de la Vézère et Terre de Cro-Magnon, ont déjà accueilli l'exposition du projet. En décembre, c'est le PIP qui lui a prêté son hall afin que les habitants et vacanciers puissent



découvrir ce projet de valorisation des paysages de la vallée et de développement durable. En 2013, elle poursuivra son chemin dans les autres communes du territoire n'ayant pas eu l'occasion de l'accueillir (le parcours de l'exposition est visible sur le site internet du projet).

POLE INTERNATIONAL DE LA PREHISTOIRE

Une année 2012 riche en visiteurs et en événements au Centre d'accueil du Pôle International de la Préhistoire des Evzies de Tavac-Sireuil

Depuis l'ouverture en juillet 2010, les équipes du Centre d'accueil œuvrent au quotidien pour donner aux publics l'envie de découvrir la Préhistoire.

Riche de 27 sites patrimoniaux et touristiques en Préhistoire ouverts au public, la vallée de la Vézère propose une offre exceptionnellement dense et diversifiée permettant de répondre à toutes les attentes. En 2011, l'ensemble des sites regroupés ont accueilli 1 140 000 visiteurs tout au long de l'année. Ce réseau local est en cours d'extension à l'échelle nationale sous l'impulsion du Pôle International de la Préhistoire. Dans cette continuité, le Pôle a également rejoint cette année le réseau européen « Ice Age Europe » initié par le Neanderthal Museum en Allemagne.

Au-delà des ressources permanentes (accueil information, exposition permanente, espace documentation, espace pédagogie et animation), le Centre a proposé, tout au long de cette année, des animations et manifestations nombreuses :

- ☐ PréhistoConte, PréhistoLab, PréhistoFouille, PréhistoBalade... pendant les vacances scolaires.
- □ Conférences avec des scientifiques de renom : Bruno Boulestin, Grégor Marchand, Henry Duday, Jean Guilaine...
- □ Soirée contes avec Daniel L'Homond dans le cadre du festival des contes du Lébérou ou encore Concert « Musique-Espace Temps » avec Maurice Moncozet et Michel Haze.
- □ Randonnée commentée autour de Sergeac et du site de Castelmerle dans le cadre de « Randonnée en fête ».
- ☐ Des expositions temporaires régulièrement renouvelées :
- « Signes et Traces » de Daniel Faure (Mars à Mai).
- « L'enveloppe d'un instant » de Zhu Hong (Juin).
- « Préhistoire(s) l'enquête et Préhistoire(s) Complément d'enquête » en partenariat avec le Musée national de Préhistoire (Juillet à Octobre).

Comme le dit Gilles Muhlach-Chen, Administrateur du Centre d'accueil : « Ce lieu gratuit et libre d'accès est le vôtre. Il se passe toujours quelque chose au Centre, n'hésitez pas à y venir et à y revenir. »

PÔLE INTERNATIONAL DE LA PRÉHISTOIRE

www.pole-prehistoire.com



Quelques chiffres:

- plus de 90 000 visiteurs accueillis depuis le début de l'année 2012 et 280 000 visiteurs depuis l'ouverture en Juillet 2010.
- un lieu pour les touristes mais aussi pour les périgourdins :
- 34 % de visiteurs étrangers.
- 10 % de visiteurs périgourdins.
- 2 500 scolaires.





Centre d'accueil du Pôle International de la Préhistoire www.pole-prehistoire.com Tél. 05 53 06 06 97



de la Vallée Vézère L'hiver 2012-2013 est marqué par la restauration de l'office de tourisme aux Eyzies. Mis en œuvre par la municipalité, ce projet va permettre de reconfigurer l'office

en offrant afin de répondre à plusieurs objectifs :

- Augmenter l'espace disponible pour les visiteurs en supprimant le pôle administratif (grâce à l'organisation intercommunale), et en agrandissant l'ouverture entre les deux salles ;
- Rafraîchir un point d'accueil dont le dernier aménagement datait de plus de 25 ans (moquette au mur, etc...)
- Améliorer l'accueil de tous et notamment des personnes en situation de handicap (malentendant, personne à mobilité réduite, malvoyant, etc...)
- Intégrer les possibilités offertes par les nouvelles technologies (écrans d'informations, borne
- Améliorer les conditions de travail du personnel : augmentation de l'espace de stockage de la documentation, création d'une salle de pose et d'un vestiaire et ouverture d'une entrée de service.

Pendant la période l'office assure toujours ses services en ayant déménagé en face de l'hôtel des Falaises. Les touristes seront donc accueillis, notamment pendant les vacances de Noël et d'hiver.

Le prix national du E-tourisme pour « Tous des Cro-Magnons »



Tous des Cro-Magnon (www.tousdescromagnons.com) est un projet mis en œuvre en partenariat avec les offices de tourisme de Lascaux Vallée Vézère, Sarlat, Bergerac et Périgueux. Il s'agit d'une campagne de promotion humoristique proposant un ensemble de vidéos de Cro-Magnon en vacances en Périgord.

Il s'agit de travailler la notoriété de la destination en misant sur un buzz dans les réseaux sociaux. La campagne propose aussi des jeux concours toujours en cours et des bonus (pour se cro-magnoniser) tout en faisant la promotion de la destination « Dordogne- Périgord, destination de vacances depuis 400 000 ans ».

Le projet a été présenté au concours organisé lors des Journées Nationale du E-tourisme Institutionnel. Présélectionné parmi 6 autres projets et défendu face aux 700 participants, c'est le vote du public qui a permis de remporter le Prix. Il s'agit d'une récompense honorifique qui reconnait : le caractère innovant de la démarche, tant sur le média choisi que par le partenariat noué entre les offices de tourisme de Dordogne pour le réaliser.

Saison touristique 2012 : moins bien que 2011 mais satisfaisante

Après une saison 2011 record, unanimement saluée par les professionnels du tourisme, 2012 n'atteindra pas de tel sommet. Néanmoins, malgré un printemps marqué par les élections présidentielles puis législatives et par une première quinzaine de juillet atone, 2012 semble être la deuxième meilleure année (après 2011) sur la période 2006-2012.

A l'office de tourisme, la fréquentation recule de plus de 5% par rapport à 2011 mais est supérieure de 4% par rapport à 2010 et supérieure de près de 14% par rapport à 2009.

Parallèlement, la fréquentation du site internet www.tourisme-vezere.com augmente de plus de 45% (En 2012 : 218 000 visites entre le 01/01 et le 21/11) et celle du blog http://blog.tourisme-vezere.com de plus de 93% (32 220 visites) rappelant toujours l'importance croissante d'internet dans la préparation des séjours.

Sylvain PECHCONTAL | Directeur - Office de tourisme Terre de Cro-Magnon

COMMUNAUTE DE COMMUNES TERRE DE CRO-MAGNON

Les actualités de votre

Communauté de Communes



Révision de la carte des Vallées

Enseignement musical : Adhésion au Conservatoire Départemental de la Dordogne

Par délibération du 30 mai 2012 et arrêté préfectoral du 10 septembre 2012, la compétence « Enseignement Musical » a été transférée à la Communauté de Communes, l'exercice de cette compétence se fera par une adhésion au conservatoire à rayonnement départemental de la Dordogne à compter du 1^{ier} janvier 2013.

Jusqu'à présent le conservatoire avait une antenne au Bugue mais votre commune n'étant pas adhérente, la participation demandée aux familles était beaucoup plus élevée que pour les administrés des communes adhérentes.

A présent tous les administrés des 14 communes de Terre de Cro-Magnon pourront accéder à l'école de musique aux mêmes conditions et profiter de la dynamique apportée sur le territoire par le Conservatoire départemental.

Développer les enseignements adaptés à chacun

Le Conservatoire propose des enseignements de qualité pour les adultes ou les enfants qui peuvent s'inscrire à des cours d'éveil musical (pour les 5-6ans), à des cours de pratique instrumentale et de formation musicale dès 7 ans.

Agir pour les pratiques musicales collectives

L'école de musique départementale favorise également des pratiques collectives : orchestre d'harmonie et symphonique du département, ensembles instrumentaux et vocaux, ateliers jazz ...

Favoriser l'enseignement musical en milieu scolaire

L'adhésion de la Communauté de Communes au Conservatoire départemental offre la possibilité aux écoles du territoire de bénéficier d'un accompagnement professionnel pour des projets pédagogiques en lien avec la musique.

L'antenne du Bugue est située Porte de la Vézère. Responsable d'antenne : Clare Monceret

Tel. 06 23 19 87 53

Mail: clare.monceret@crddordogne.com

Dans le cadre de la révision du document intercommunal, le zonage de la carte communale des Eyzies de Tayac-Sireuil est revu

La révision de la carte intercommunale des vallées qui couvre les communes des Eyzies de Tayac-Sireuil, Manaurie, Saint Cirq et Tursac, a été prescrite par délibération du 12 avril 2012 suite à la demande des communes.

Dans le cadre de cette révision le zonage des communes est revu pour intégrer les projets en cours mais aussi pour répondre à certaines exigences imposées par la loi portant engagement national pour l'environnement (Grenelle 2).

Enquête publique prochainement

Les études et consultations des services s'achèveront à la fin du mois de janvier, le dossier pourra alors être soumis à enquête publique. Les dates précises ne sont pas arrêtées à ce jour mais l'enquête devrait se dérouler dans le courant du mois de février.

Les administrés seront alors invités à prendre connaissance du dossier et à rencontrer le commissaire enquêteur pour d'éventuelles remarques ou demandes.

Un imprimé sera diffusé dans les boites aux lettres de votre commune avant le début de l'enquête afin que tous soient informés.



L'adhésion de la Communauté de Communes permet à ses administrés d'accéder à l'ensemble des antennes du Conservatoire départemental

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE



Cette année, en partenariat avec la BDP, la bibliothèque organise un **Prix des Lecteurs** de Novembre 2012 à fin Avril 2013 dans le cadre de la manifestation « Etranges Lectures », qui chaque année se déroule dans une dizaine de bibliothèques du département.

Nous vous proposons d'élire votre livre préféré parmi cinq romans d'auteurs étrangers traduits en français et disponibles dans la bibliothèque, il s'agit des romans suivants :

- Vie animale de Justin Torrès Etats-Unis
- J'en fais mon affaire de Mario Levrero Uruguay
- Le ravin du chamelier d'Ahmad Aboukhnegar Egypte
- L'arc-en-ciel blanc d'Akira Yoshimura Japon
- Tropique des silences de Karla Suarez Cuba

Les lecteurs intéressés doivent se rendre à la bibliothèque pour emprunter au fur et à mesure un des cinq romans et déposer leur bulletin de vote avant le 30 avril 2013, date de clôture du prix des lecteurs. Le livre qui aura recueilli le plus de votes sera lu à haute voix lors de la saison 2013-2014 suite au tirage au sort des communes participantes.

Lisez et votez pour le livre que vous avez préféré telle est la devise de ce concours. Courant avril la bibliothèque réunira les lecteurs de ce prix afin qu'autour d'une tasse de café ils puissent discuter et argumenter en toute convivialité sur le livre qu'ils auront choisi parmi les cinq romans cités cidessus.

Nous vous rappelons que le tarif d'inscription est toujours gratuit pour les enfants jusqu'à dix-huit ans et de seulement 7.00 € pour les adultes.

Un après-midi récréatif animé par Sylvie Poirier qui nous enchantera avec ses « Contes de Noël » et « Célestine la drôle de dame » aura lieu **le Mercredi 12 décembre 2012 à 14h 30**. Un goûter terminera la journée et une surprise sera remise aux enfants.

« LA LECTURE, UNE PORTE OUVERTE SUR UN MONDE ENCHANTE » - François Mauriac-

DE TRES BONNES FETES A TOUS.

Françoise MARTIN.

COMPTE-RENDUS DU CONSEIL MUNICIPAL

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 JUIN 2012

Entretien de la forêt communale

Le Maire présente M. Dibois, technicien du Centre régional de la propriété forestière d'Aquitaine et intervenant au Syndicat intercommunal de développement forestier des coteaux du Périgord, au CM et lui donne la parole.

M. Dibois explique au Conseil qu'à la demande du Maire et de Monsieur Poirier, il a fait une étude sur le massif forestier des « 7 frères à Tayac ». Cette forêt représente environ 70 hectares et n'est pas entretenue. Elle est composée de plusieurs parties :

- Beaucoup de falaises
- Peuplement à base de chênes
- Peuplement à base de taillis sous futaie

Les châtaigniers et les pins maritimes représentent environ 30 ha et sont relativement âgés.

Il précise que les forêts communales doivent être gérées par l'Office National des Forêts (ONF). La commune ne peut d'elle-même décider de faire couper le bois.

Avec l'ONF, des objectifs de gestion pourront être mis en place en sachant que la partie des falaises n'est pas exploitable. Pour le reste, plusieurs solutions sont envisageables (forêt de reboisement, production avec d'affouages (bois de chauffage), parcours pédagogiques, protections paysagères...). Mme Alaux demande si les pins maritimes sont exploitables tour de suite. Tout est exploitable. contre les taillis par châtaigniers (beaucoup trop vieux et malades) iront à l'usage du papier. M. Roux pense qu'il faudrait commencer par les bois morts afin de les renouveler au plus vite.

M. Brun fait part de ses craintes au sujet de la chasse. M. Dibois lui explique qu'il n'a aucune crainte à avoir. Le Maire remercie M. Dibois pour son travail et son intervention et indique que l'étape suivante est l'adhésion de la commune à l'ONF.

Le CM prend acte de cette présentation très intéressante et remercie à son tour M. Dibois.

Adhésion au régime forestier

Le Maire, suite à l'intervention de M.Dibois, propose au CM d'adhérer au régime forestier afin de pouvoir exploiter le massif forestier « des 7 frères à Tayac ». Les parcelles forestières, propriétés de la commune soit une surface de 68,0255 hectares.

Il précise qu'il n'y a pas d'adhésion annuelle à payer à l'Office National des Forêts (ONF). L'ONF se rétribue sur les coupes de bois (12 % du montant des coupes). Pour ce qui est du droit de chasse, il est intégralement conservé par la commune qui en dispose librement. Les agents de l'ONF exercent la police de la chasse. De plus, l'ONF est présent à la commission de plan de chasse et peut défendre les intérêts de la collectivité en matière d'équilibre forêt/gibier.

Après en avoir délibéré, le CM, après étude de ce projet par les services de l'Office National des Forêts et sur propositions :

- SOLLICITE l'adhésion au Régime Forestier des parcelles dont la liste est jointe en annexe.

Démission d'un conseiller municipal

Le Maire donne lecture du courrier de M. Deneuvel qui démissionne de son mandat de conseiller municipal pour raison familiale et son éloignement des Eyzies.

Le CM prend acte de cette démission. Le courrier de M. Deneuvel sera transmis à Mme la sous-préfète pour information.

<u>Élaboration du Plan Communal de Sauvegarde</u>

Le Maire expose au CM que la loi n°2004-811 du 13 août 2004 de modernisation de la sécurité civile a donné une assise juridique à la des communaux réalisation plans sauvegarde (PCS) qui permettent de prévenir et de sauvegarder la population en cas d'évènements exceptionnels. Cette loi, par son chapitre II - protection générale de la population – article 13, rend obligatoire, pour toutes les communes dotées d'un plan de prévention des risques naturels prévisibles approuvé depuis deux ans ou comprises dans le champ d'application d'un plan particulier d'intervention, l'élaboration d'un communal de sauvegarde. Le décret n°2005-1156 du 13 septembre 2005 précise dans son

article 1 que le plan communal de sauvegarde définit, sous l'autorité du Maire, l'organisation prévue par la commune pour assurer l'alerte, l'information, la protection et le soutien de la population au regard des risques connus. Il établit un recensement et une analyse des risques à l'échelle de la commune. Il intègre et complète les documents d'information élaborés au titre des actions de prévention. Le plan communal de sauvegarde complète les plans ORSEC de protection générale des populations.

Le PCS comprend:

- le Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM);
- le diagnostic des risques et vulnérabilités locales ;
- l'organisation assurant la protection et le soutien de la population...;
- les modalités de mise en œuvre de la Réserve Communale de Sécurité Civile éventuelle.

Il peut être complété par :

- l'organisation du poste de commandement communal mis en place par le maire;
- les actions devant être réalisées par les services techniques et administratifs communaux;
- la désignation de la personne chargée des questions de sécurité civile ;
- l'inventaire des moyens propres de la commune, ou des personnes privées ;
- les mesures spécifiques devant être prises pour faire face aux conséquences prévisibles;
- les modalités d'exercice permettant de tester le plan communal de sauvegarde
- le recensement des dispositions déjà prises en matière de sécurité civile;
- les modalités de prise en compte des personnes bénévoles ;
- les dispositions assurant la continuité de la vie quotidienne jusqu'au retour à la normale.

La commune des Eyzies de Tayac-Sireuil est concernée par les risques suivant :

• Inondation ;

La commune est dotée d'un Plan de Prévention des Risques « Inondation », approuvé le 20 décembre 2000,

le Maire propose :

• l'élaboration d'un Plan Communal de Sauvegarde ;

- la nomination de Marcel POIRIER, adjoint au Maire, au poste de Chef de projet, « référant » risques majeurs, chargé de mener à bien cette opération
- de constituer un groupe de travail, dans un premier temps avec les élus : Messieurs Philippe LAGARDE, Jean-Pierre LAVAL, Jean-Pierre PEYRE, Gilles MULHACH, Pierre ROUX, Gérard BRUN et Mesdames Louise GASCOU et Véronique SAUPIN, auxquels seront associés des agents du service administratif et du service technique.

Après en avoir délibéré, le CM prend acte et autorise M. le Maire à entreprendre toutes les démarches nécessaires à la réalisation du Plan Communal de Sauvegarde (PCS) de la commune.

Participation pour l'assainissement collectif (PAC)

Le Maire expose que la participation pour l'assainissement collectif (PAC) a été créée par l'article 30 de la loi de finances rectificative pour 2012 n° 2012-354 du 14 mars 2012 pour permettre le maintien du niveau actuel des recettes des services publics de collecte des eaux usées et pour satisfaire les besoins locaux d'extension des réseaux. A compter du 1er juillet 2012, la participation pour raccordement à l'égout (PRE) est supprimée et remplacée par la participation pour assainissement collectif (PAC).

Il précise les points suivants :

La participation, facultative, est instituée par délibération du CM ou de l'organe délibérant compétent en matière d'assainissement. Cette délibération en détermine les modalités de calcul et en fixe le montant. Ce dernier pourra être différencié pour tenir compte de l'économie réelle réalisée par le propriétaire selon qu'il s'agit d'une construction nouvelle ou d'une construction existante nécessitant une simple mise aux normes. Son fait générateur est la date de raccordement au réseau collectif. La participation représente au maximum 80% du coût d'un assainissement individuel ; le coût du branchement est déduit de cette somme.

Elle est due par le propriétaire de l'immeuble raccordé. Toutefois, si celui-ci a été antérieurement redevable de la participation pour raccordement à l'égout, la participation

pour assainissement collectif ne pourra pas être exigée.

A noter des dispositions transitoires qui prévoient :

- Pour les dossiers de permis ou de déclaration préalable déposés avant le 1er juillet 2012, la PRE pourra être prescrite ;
- Pour les dossiers déposés à compter du 1er juillet 2012, aucune PRE ne pourra plus être prescrite par l'autorisation ou l'arrêté mentionné à l'article L. 424-6 fixant les participations.

En conclusion, Le Maire propose d'instaurer cette nouvelle participation en application de l'article L.1331-7 du code de la santé publique avec effet au 1 juillet 2012.

1°) Institution de la participation pour le financement de l'assainissement collectif (PAC) pour les constructions nouvelles

Conformément à l'article L.1331-7 du Code de la Santé Publique qui lui en donne la possibilité, le conseil municipal décide d'instaurer, à la charge des propriétaires de constructions nouvelles soumises à l'obligation de raccordement, une participation pour le financement de l'assainissement collectif (PAC).

2°) Institution de la participation pour le financement de l'assainissement collectif (PAC) pour les constructions existantes lors de la mise en place du réseau

Cette participation est non soumise à la TVA. Le recouvrement aura lieu par émission d'un titre de recette à l'encontre du propriétaire.

Au vu de cet exposé, le conseil municipal, après en avoir délibéré :

DECIDE de fixer la PAC pour les constructions nouvelles au 1er juillet 2012 ainsi :

Participation par logement neuf : 2 000 €

- □ RAPPELLE que le fait générateur de la PAC est le raccordement au réseau
- □ **DIT** que les recettes seront recouvrées comme en matière de contribution directe et inscrites au budget assainissement

Opération d'investissement d'éclairage public – Le Pech de Bel Air Sireuil

Le Maire rappelle au CM que la commune, adhérente au Syndicat départemental d'Energies de la Dordogne, a transféré sa compétence éclairage public et a mis à disposition du syndicat ses équipements, pour la réalisation de travaux neufs et de modernisation de son éclairage.

Or, des travaux d'éclairage public s'avèrent nécessaires et il a été demandé au Syndicat départemental d'établir un projet qui prévoit les aménagements suivants :

- Le Pech de Bel Air Sireuil

L'ensemble de l'opération représente un montant TTC de 29 491,51 €.

Après en avoir délibéré, le CM, DONNE mandat au Syndicat départemental d'énergies de la Dordogne de faire réaliser pour le compte de la commune les travaux qui viennent de lui être exposés,

<u>Programme environnemental des réseaux</u> <u>d'opérateurs téléphonique – TJ le Pech de</u> Belair Sireuil

Le Maire expose le rapport suivant :

Dans le cadre des programmes dissimulation de réseaux qui s'inscrivent dans la démarche environnementale poursuivie par l'ensemble des collectivités territoriales de la Dordogne, le Syndicat départemental a conclu une convention cadre avec l'opérateur de télécommunications « France Télécom », qui 1es modalités techniques. administratives et financières de dissimulation des réseaux de télécommunications aériens, à laquelle peuvent faire appel les communes qui le souhaitent et dont les termes sont rappelés dans le projet de convention qui vous est aujourd'hui présenté. Or, dans l'esprit du projet d'effacement de réseaux d'électrification existant sut la commune, il est opportun de prévoir, corrélativement, l'enfouissement des faisceaux aériens de télécommunications, qui contribuera parachever l'action environnementale engagée.

Ainsi le projet présenté à cet effet par le Syndicat départemental prévoie les travaux suivants :

Travaux de génie civil à la charge de la commune (tranchée commune, gaines et chambres de tirage)

o pour un montant TTC de 6 035,64 €

Le Maire sollicite l'accord du Conseil Municipal pour l'approbation de ce projet tel qu'il a été établi par le Syndicat départemental d'énergies de la Dordogne.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal DESIGNE, en vertu des dispositions prévues à l'article 2 de la loi MOP, le Syndicat départemental en qualité de maître d'ouvrage désigné, pour faire réaliser, pour le compte de la commune, les travaux suivants :

- Le Pech de Belair Sireuil

Tels qu'ils figurent sur les plans et devis qui vous ont été présentés.

Rapport annuel 2011 sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement collectif

En application de l'article L.2224-5 du Code Général des Collectivités Locales, le Maire présente au Conseil Municipal, pour l'exercice 2011, le rapport sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement collectif.

Après en avoir délibéré, le CM, à l'unanimité APPROUVE le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'assainissement établi pour l'exercice 2011.

Modification de l'article 9 des statuts de la Communauté de Communes Terre de Cro-Magnon pour l'intégration de la compétence « Elimination et valorisation des déchets ménagers et assimilés »

Le Maire informe le CM que lors des séances du 31 mai 2012, le Conseil Communautaire a modifié l'article 9 des statuts pour intégrer la compétence suivante dans le cadre de la compétence optionnelle « Protection et mise en valeur de l'environnement : « Elimination et valorisation des déchets ménagers et assimilés ».

Il donne lecture de la délibération de la Communauté de Communes.

Après en avoir délibéré, le CM ACCEPTE la modification statutaire pour transférer la compétence « Elimination et valorisation des déchets ménagers et assimilés » à la Communauté de communes Terre de Cro-Magnon », PRECISE que le reste est inchangé.

Modification de l'article 9 des statuts de la Communauté de Communes Terre de Cro-Magnon pour l'intégration de la compétence « Enseignement artistique musical»

Le Maire informe le CM que lors des séances du 31 mai 2012, le Conseil Communautaire a modifié l'article 9 des statuts pour intégrer la compétence suivante dans le cadre des compétences facultatives « Enseignement artistique musical ».

Il donne lecture de la délibération de la Communauté de Communes.

Après en avoir délibéré, le CM ACCEPTE la modification statutaire pour transférer la compétence « Enseignement artistique musical» à la Communauté de communes Terre de Cro-Magnon », PRECISE que le reste est inchangé.

Rapport d'activité de la Communauté de communes Terre de Cro-Magnon

Conformément à l'article L. 5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Maire donne lecture du rapport d'activité 2011 de la Communauté de Communes Terre de Cro-Magnon qui a été présenté en conseil communautaire le 31 mai 2012. Après en avoir délibéré, le CM APPROUVE le rapport d'activité 2011 de la Communauté de de communes Terre de Cro-Magnon.

Rapport annuel du SPANC

Conformément à l'article L. 2224-5 du Code Général des Collectivités Territoriales et du décret n°95-365 du 6 mai 1995, le Maire dresse le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'assainissement non collectif. Dans ce cadre, il porte à la connaissance de l'assemblée le rapport technique et financier du service public communiqué par la communauté de communes Terre de Cro-Magnon. Après en avoir délibéré, le CM APPROUVE le rapport annuel du SPANC pour l'année 2011.

Cours de karaté

Le Maire expose au CM que des cours de karaté ont débuté à la fin de l'hiver à la Halle. A ce jour, une quinzaine d'enfants participent à ce cours qui a lieu le lundi en fin d'après-midi. Ces cours sont assurés par des professionnels du karaté club de Sarlat. Le Maire propose, qu'à partir de septembre 2012, les cours se fassent à la salle de la poste, tous les lundis de 18 h à 19 h pour les enfants et de 19H45 à 20H45 pour du karaté self défense ouvert à tout public. Afin de pratiquer au mieux cette activité, il est indispensable d'équiper la salle de tatamis. L'investissement s'élève à environ 3 900 €.

Après en avoir délibéré, le CM VALIDE cette nouvelle activité sur la commune, AUTORISE le Maire à acheter les tatamis pour équiper la salle.

Présentation du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'alimentation en eau potable pour l'exercice 2011 du SIAEP de Manaurie

Conformément à l'article 3 du décret n°95-635 du 6 mai 1995, le Maire présente pour l'exercice 2011, le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'alimentation en eau potable adopté par le comité syndical du SIAEP de Manaurie.

Après en avoir délibéré, le CM PREND acte de cette présentation.

Personnel communal

Le Maire donne lecture du courrier de Mme Girard qui souhaite garer sa voiture sur le parking de la mairie et non sur le parking des bus. Il rappelle que lors de la mise en place du stationnement payant, il avait été décidé que l'équipe pédagogique composée des enseignants et de l'assistante maternelle devrait se garer au parking des bus avec une carte établie par la Mairie, ce qui est actuellement le cas. Après en avoir délibéré, le CM DECIDE de maintenir le stationnement de l'équipe pédagogique (enseignants et les assistantes maternelles) au parking des bus.

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 OCTOBRE 2012

Suite à la dernière réunion, des remarques ont été faites :

M. Peyre tient à signaler qu'il faudra être vigilant par rapport au type de matériel utilisé lors des coupes de bois dans la forêt de Tayac.

Le Maire fait part au CM de l'avancement du Plan Communal de Sauvegarde. Actuellement, le dossier est réalisé à 80% et doit être terminé pour la fin octobre.

Renouvellement des contrats des agents affectés à l'école

Le Maire informe le CM qu'il est nécessaire de renouveler le contrat de l'ATSEM (classe TPS/PS/MS) et le contrat de l'aide au ménage à la cantine scolaire.

L'ATSEM est assujettie aux nombres d'heures de travail suivantes :

- 9 heures par jour de classe,
- 7 heures aux congés d'automne, 7 heures aux congés de Noël, 7 heures aux congés d'hiver, 7 heures aux

- congés de printemps, 2 semaines (soit 56 H) aux grandes vacances d'été.
- Par ailleurs cet agent effectue le ménage de la Halle. Les heures sont réparties de la façon suivante : du 15 juin au 30 septembre : 1 H/jour et sur le reste des semaines de l'année : 2 heures par semaine. Son temps de travail est annualisé sur l'année civile soit 33H/semaine. Le nombre d'heures nécessaire à l'agent chargé du ménage de la cantine est de 1H30. Par ailleurs cet agent fait 1H/mois au cabinet d'une infirmière. Le coût de cette heure est répercuté en charge au moment du paiement du loyer.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal VALIDE ces deux contrats de travail pour une durée de 1 an, dans les conditions indiquées ci-dessus avec un effet rétroactif au 1^{er} septembre 2012.

<u>Poste d'ATSEM (agent territorial spécialisé des écoles maternelles)</u>

Le Maire expose au CM que depuis l'ouverture de la 4ème classe, une deuxième ATSEM a été recrutée en contrat à durée déterminée. Le Maire exprime son entière satisfaction sur l'agent recrutée à ce poste. Par ailleurs, cet agent effectue tout au long de l'année le ménage de la Halle. Le Maire propose au Conseil Municipal de créer un poste d'ATSEM à l'année, pas sur un temps complet, mais sur un temps annualisé de 33 H/semaine (heures de ménage à la Halle comprises). Les horaires sont les suivants :

- 8H30 17H30 les jours de classe,
- vacances d'automne, d'hiver et de printemps : 1 journée de 7H,
- pendant les grandes vacances : 2 semaines de 35 H
- A la Halle Paysanne: 1H tous les jours du 15 juin au 30 septembre et ensuite 2 heures par semaine le reste de l'année.
 Après en avoir délibéré, le CM DECIDE la création d'un poste d'ATSEM à compter du 1^{er} janvier 2013 sur un temps non complet de 33H/35, ACCEPTE que cet emploi

soit pourvu par le recrutement d'un agent recruté par voie de mutation.

Budget principal 2012: Décision modificative

Le Maire expose au CM que dans le cadre du FPIC (Fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales) la commune va percevoir une somme de 2 439 €. Afin de pouvoir l'encaisser sur le budget, il est nécessaire de prévoir une dépense de 943,00 € au compte 73925 et une recette de 3 392,00 € au compte 7325. La dépense n'ayant pas été prévue, il faut réaliser un virement de crédit du compte 022 (dépenses imprévues) au compte 73925 (FPIC) d'un montant de 943 €.

Après en avoir délibéré, le CM DECIDE de faire le virement de crédit suivant :

- o 943 € au compte 022
- + 943 € au compte 73925

<u>Budget assainissement 2012 : amortissement et reprise de provision</u>

Le Maire explique au CM que M. Cousty, Trésorier du Bugue, propose de faire quelques ajustements au budget assainissement 2012. En effet, en 2004 et 2005, il a été mandaté au compte 208 la création du plan d'épandage et les analyses chimiques nécessaires à la mise en place de ce plan pour un montant global de 6 263,30 €. L'amortissement n'a jamais été réalisé. Il pourrait être réalisé sur un an grâce à une provision d'un montant de 5 900,23 €.

Après en avoir délibéré, le CM ACTE le principe de l'amortissement de l'immobilisation sur un an, VALIDE la reprise de la provision.

<u>Partenariat avec le Boulazac Basket</u> <u>Dordogne : jeunes et scolaires</u>

Le Boulazac Basket Dordogne qui évolue en PRO A compte à ce jour 245 licenciés, 12 équipes amateurs et un centre de formation crée en 2010.

A l'instar des actions comparables menées par le Conseil Général avec les collèges il souhaite promouvoir le développement du basket à l'échelle du Département.

A cet effet, il est proposé aux Communes la mise en place d'un partenariat donnant la possibilité aux élèves, adolescents voire adultes de notre Commune de participer à un match au cours de la saison sportive.

Cette démarche présente un intérêt social et sportif qui s'inscrit dans notre objectif d'accompagner le développement du sport et de la vie associative sur le territoire de notre Commune. Après en avoir délibéré, le CM DECIDE d'acquérir 2 abonnements et 50 places pour la somme de 550 €, versée au Boulazac Basket Dordogne au titre de la saison 2012/2013.

<u>Demande d'aliénation d'un chemin rural au</u> lieu-dit « La Couze »

Le Maire présente la demande transmise par M. Dutard, Maire de Meyrals concernant la demande d'aliénation d'un chemin rural au lieu-dit « La Couze » à la demande de M. et Mme Dufeutrelle.

Ce chemin est limitrophe des communes de Meyrals et des Eyzies et dessert uniquement les bâtiments de « La Couze » appartenant à M. et Mme Dufeutrelle.

Le Maire explique au CM que ce chemin n'a plus aucune utilité, le village de « La Couze » étant desservi par une voie privée depuis la RD 48, que l'axe du chemin fait la limite entre les communes de Meyrals et des Eyzies et que l'ensemble des terrains mitoyens à ce chemin appartiennent au pétitionnaire. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal AUTORISE le Maire à prendre un arrêté d'enquête publique en partenariat avec la commune de Meyrals, PRECISE que les frais de géomètre et de notaire seront à la charge de M. et Mme Dufeutrelle.

Proposition de l'Université de Bordeaux I

Le Maire rappelle au CM que l'université de Bordeaux I est propriétaire de la Maison Lacorre et de la maison située au 36 Avenue de la Préhistoire. Il indique qu'il a rencontré des responsables de l'Université. Ces derniers ont proposé de vendre à la commune ou à la communauté de communes la maison située au 36 Avenue de la Préhistoire. Il fait part de l'estimation, réalisée par les services des domaines de la Gironde, qui s'élève à 329 000 € pour la maison, 930 € pour la parcelle AC 90 et 4 400 € pour la parcelle AC 91 soit un montant total de 334 330 €. Une discussion s'instaure. Le prix semble très élevé pour un bâtiment plus aux normes et par rapport aux ventes récentes à proximité.

Après en avoir délibéré, le CM REMERCIE l'Université de Bordeaux I pour la proposition de vente de la maison située au 36 Avenue de

la Préhistoire mais TROUVE le prix incohérent par rapport au bien proposé.

<u>Demande des riverains du chemin allant de « La Bruyère » au « Grel »</u>

Le Maire donne lecture au CM d'un courrier des riverains du chemin allant de « La Bruyère » au « Grel ». Ils souhaitent donner un nom à ce chemin. Les propositions sont les suivantes :

- Chemin du Tuquet ou Chemin du Grel ou Chemin de Guyenne.

Après en avoir délibéré, le CM PROPOSE de dénommer ce chemin « le chemin du Tuquet », 1^{er} choix des habitants du secteur de « La Bruyère ». Par contre, dans leur adresse postale devra toujours figurer, en complément, le lieudit officiel de leur propriété afin de ne pas perturber les différentes livraisons (courrier, livraison par transporteur, etc...).

<u>Demande de ralentisseurs au bourg de</u> Sireuil

Le Maire fait part au CM de la demande de M. Jean Duluc, riverain de la rue du Charron, qui demande la mise en place de ralentisseurs aux entrées du bourg de Sireuil (à proximité du centre aéré). En effet, il signale des vitesses excessives surtout en période estivale. Par ailleurs, M. Peyre signale qu'il a deux demandes de ralentisseurs sur Les Eyzies: l'une au niveau de la Promenade de la Vézère (après la base de canoës Vallée Vézère), l'autre au niveau du 35 Rue du Moulin.

Le Maire propose de recenser tous les endroits susceptibles d'avoir besoin de ralentisseurs et de demander des devis (réalisation des ralentisseurs et pour la signalisation) pour le prochain budget 2013.

Après en avoir délibéré, le CM DECIDE de réaliser le recensement des ralentisseurs nécessaires, DEMANDE au Maire de s'occuper des devis, PROGRAMME l'investissement des travaux au budget 2013.

Lancementd'uneprocéduredeDSP(DélégationdeServicePublic)pourl'amenéeduGAZenréseausur lacommunedesEyziesdeTayac-Sireuil

Le Maire présente la proposition du SDE 24 concernant la procédure de DSP pour l'amenée du GAZ en réseau sur notre commune. En effet, dans le cadre du développement de la commune des Eyzies de Tayac-Sireuil, il serait souhaitable d'offrir un choix d'énergie

supplémentaire aux administrés et donc de projeter la réalisation d'une distribution publique de Gaz.

En application du code Général des collectivités Territoriales, il appartient au conseil municipal de déterminer le mode de gestion de ses services publics ;

La réflexion menée à ce sujet a conduit à exclure la possibilité de la conception et de la construction de l'ouvrage réalisées sous maîtrise d'œuvre de la commune avec une exploitation en régie directe, la commune ne disposant ni de l'assiette financière, ni des compétences techniques nécessaires.

La commune envisage donc de réaliser une délégation de service public de distribution de gaz par voie de concession. Dans cette hypothèse, la conception, la construction et l'exploitation des ouvrages seraient assurés et financés par le concessionnaire.

Après en avoir délibéré, le CM DEMANDE à M. le Président du SDE24 représentant des 557 communes du département et possédant la compétence gaz de charger ses services d'assurer la procédure de mission de consultation, d'accomplir tous les actes préparatoires à la passation du contrat de délégation de service public et d'entreprendre avec un ou des candidats ayant remis une offre, la négociation des conditions de gestion du service afin de présenter à l'assemblée celle des offres remplissant au mieux les conditions de la présente consultation, AUTORISE le Maire à entreprendre dès maintenant cette démarche.

QUESTIONS DIVERSES

Adhésion de la communauté de communes

Terre de Cro-Magnon au Syndicat Mixte du
Conservatoire à Rayonnement
Départemental de la Dordogne et retrait du
SMEM du Périgord Pourpre

Le Maire rappelle au CM que l'art. L. 5214-27 du CGCT prévoit que « Sauf dispositions statutaires contraires, l'adhésion de la communauté à un syndicat mixte est subordonnée à l'accord des communes membres dans les conditions de majorité requises pour sa création. Le retrait de la communauté s'effectue dans les mêmes conditions ».

Il rappelle que la communauté de communes Terre de Cro-Magnon souhaite adhérer au Syndicat Mixte du Conservatoire à Rayonnement Départemental de la Dordogne pour l'ensemble de ses communes. Cette adhésion nécessite le retrait du SMEM du Périgord Pourpre dans lequel elle est substituée à la commune du Bugue.

Le Maire explique que cette adhésion permettra à tous les administrés de pouvoir accéder aux services du Conservatoire dans les mêmes conditions.

Après en avoir délibéré, le CM Accepte le retrait de la Communauté de Communes du SMEM du Périgord Pourpre dans lequel elle est substituée à la commune du Bugue, Accepte l'adhésion de la Communauté de Communes Terre de Cro-Magnon au Syndicat Mixte du Conservatoire à Rayonnement Départemental de la Dordogne pour l'ensemble de ses communes.

<u>Demande</u> d'assistance à l'ATD (Agence <u>Technique</u> Départementale) pour la mise aux normes d'accessibilité de la mairie

Le Maire rappelle au CM que la mise aux normes d'accessibilité des établissements recevant du public doit être réalisée avant le 1^{er} janvier 2015. Certains travaux ont déjà été réalisés comme les modifications apportées sur les trottoirs, mais aussi la restructuration du groupe scolaire et cet hiver, la rénovation de l'Office de Tourisme. Le bâtiment posant le plus de difficultés pour la réalisation de l'accessibilité reste la mairie. C'est pourquoi, le Maire propose au Conseil Municipal de demander l'aide de l'Agence Technique Départementale.

Après en avoir délibéré, le CM DEMANDE à l'Agence Technique Départementale son assistance à maître d'ouvrage pour la réalisation du dossier de mise aux normes d'accessibilité de la Mairie.

<u>Ordures ménagères – Courrier des habitants de Beune</u>

Le Maire donne lecture du courrier rédigé par les habitants de « Beune » concernant l'augmentation de la taxe d'ordures ménagères. Le Maire explique au CM que si l'augmentation a été si importante cette année, c'est parce qu'il a fallu revoir avec le SICTOM et les Impôts de Sarlat la répartition sur les taxes foncières. En effet, sur la commune 2 taux sont pratiqués un à taux plein (ramassage hebdomadaire), un à taux réduit (passage tous les quinze jours). Depuis des années, certains secteurs de la commune ont été mal classés. Cette année, en collaboration avec les impôts, tous les contribuables ont été reclassés suivant le rythme des passages. Les habitants de « Beune » sollicitent donc à partir de 2013, un passage tous les quinze jours. Une discussion s'instaure. Les problèmes sont toujours les mêmes (mauvais tris, dépôts sauvages, apports des déchets par les habitants des autres communes, etc...).

Après en avoir délibéré, le CM ACCEPTE la demande des habitants de «Beune », DEMANDE au SICTOM du Périgord Noir de modifier le circuit en ne passant que tous les quinze jours sur la plate-forme de « Beune » à partir du 1^{er} janvier 2013.

M. Peyre demande s'il n'est pas possible de programmer le remplacement des « cols de cygnes » entre La Poste et le carrefour du Centenaire qui sont inesthétiques par rapport au reste des lampadaires. Le Maire précise qu'un tel changement n'est pas possible dans l'immédiat pour des raisons de budget. M. Poirier rappelle qu'il va falloir remplacer tous les lampadaires avec des boules (consommation importante).

M. Roux demande d'il n'est pas possible d'intervenir auprès de la SNCF pour faire nettoyer entre la voie et le cimetière. Monsieur Poirier indique qu'il contactera le service concerné.

Décisions prises par le Conseil Municipal. Les délibérations complètes peuvent être consultées à la Mairie.

TEMPS FORTS

JUILLET

1 : Brocante professionnelle au parking des bus et autour de la mairie, avec toujours autant de visiteurs

14-15 : Traditionnel feu d'artifice, repas organisé par l'association de chasse des Eyzies et bal à l'Espace Puente Viesgo

26-27 : Spectacle du Cirque Ullman aux Eyzies

27 : Le groupe folklorique venu de Chine dans le cadre du Festival de Montignac a fait danser les nombreux spectateurs

AOUT

4 : Fête de la Pêche avec un repas, buvette et feu d'artifices

7-17 : Congrès de la SERPE au Centre d'accueil du PIP et au Musée National de Préhistoire

10-11: Spectacle du Cirque Ullman aux Eyzies

10 : Musiques méditerranéennes à l'église de Tayac, dans le cadre de « Musiques en Périgord »

14 : Fête de la Vézère organisée par le Comité de jumelage et les Anciens du foot avec un repas, buvette et feu d'artifice

SEPTEMBRE

29 : Escapade en bus (au complet !) à Sare organisée par le comité de Jumelage

OCTOBRE

6-7: Rallye du sarladais

14 : Vide grenier pluvieux de l'amicale Laïque

15-20 : Semaine du goût à la cantine scolaire sur le thème de l'Europe avec l'aide de M. Brun et l'équipe du restaurant « L'Hostellerie du Passeur » et le personnel de la cantine

27 : Inauguration de la salle communale de Sireuil

NOVEMBRE

11 : Cérémonie du 11 novembre au Monument aux morts en présence des enfants de l'école des Eyzies

17 : Quine au gras organisé par le Comité de Jumelage

25 : Vide grenier organisé par l'ACIP à la halle

DECEMBRE

8 : Téléthon : marche l'après-midi, repas dansant à la halle – Merci encore à toutes et à tous, organisateurs ou participants, donateurs et soutiens

11 : Marché de noël organisé par l'école

16 : Marche de noël de l'Amicale Laïque à la salle de la Poste

14 : Repas de fin d'année avec l'orchestre Gilles Music







ASSOCIATIONS

KARATE – BODY - SELF DEFENSE

De nouveau cette année, les cours de Karaté–Body –Self défense sont animés par Saïd BELGACEM (instructeur fédéral, ceinture noire 3ème dan):

- Tous les lundis de 18h15 à 19h : cours karaté pour les enfants
- Tous les lundis de 19h à 20h : cours de Self défense tous publics
- Tous les lundis de 20h à 21h : cours de Body-fitness tous publics
- Tous les jeudis de 19h30 à 20h30 : cours de Body-fitness tous publics



Melle Elora PAZAT-LEMOINE a terminé 3^{ème} au Championnat de Dordogne et participera au Championnat d'Aquitaine fin Janvier... bonne chance à elle !

Renseignements:

- Instructeur: Saïd BELGACEM: 06.38.49.06.71

- Présidente : Christelle PAZAT-LEMOINE : 06.66.59.22.29

- Secrétaire : Valérie LAZINIERE : 06.23.06.39.08

LES VIEUX PISTONS DE CRO-MAGNON

L'association, qui s'est restructurée cette année, a participé à deux fêtes locales, avec présentations de vieux matériels agricoles et démonstrations de battages.

Merci donc de leur invitation à nos amis de Tursac et de Carmensac (Meyrals).

L'association a également pris toute sa part pour le Téléthon.

Après une année sabbatique, la Fête des Battages aux Eyzies revient plus forte que jamais et est programmée pour le dimanche 04 août 2013.

Une date à retenir dès maintenant!



Les Vieux Pistons de Cro-Magnon vous souhaitent à toutes et tous de bonnes fêtes et une très bonne année 2013.

Gilles MUHLACH-CHEN.

COMITE DE JUMELAGE



Le 14 août, la Fête de la Vézère, organisée avec les Anciens du football, a connu un très beau succès, avec beaucoup de monde, beaucoup de repas servis, de la musique, des feux d'artifice, de la joie... Une vraie fête!

Cette année, nos amis espagnols n'ont pas pu nous rendre visite aux Eyzies. D'un commun accord, une journée a été organisée au Pays Basque

le samedi 29 septembre, avec un repas partagé et une visite de la très belle grotte de Sare. Cette rencontre a réuni beaucoup de monde des deux côtés. La convivialité et l'amitié étaient au rendezvous. La perspective de recevoir nos amis se précise pour le mois de mai 2013, nous vous tiendrons informés. D'ici là, Ludovico installera son exposition de peinture sur le thème de l'art rupestre, au Centre d'accueil du Pôle International de la Préhistoire, à partir de la mi-mars.

Sábado 6 de octubre de 2012

ELDIARIODECANTABRIA.COM/ALERTA 23

RegiónTorrelavegaSantanderCantabria

LICITADO EL CONTRATO DE LIMPIEZA DE LOS COLEGIOS MUNICIPALES ▶ El alcalde de Colindres, José Ángel Hierro Rebollar, publica en el BOC 194 el anuncio de licitación procedimiento abierto del contrato de limpieza de colegios municipales, con un tipo de licitación de 48.500 euros/anuales ⟨21% de IVA no incluido) y un plazo de dos años, prorrogables otros dos.

EXPOSICIÓN PÚBLICA DE LA CUENTA GENERAL DE 2011 DEL AYUNTAMIENTO ▶ Formulada y rendida la Cuenta General del presupuesto de Colindres de 2011, se expone al público durante 15 días hábiles, junto con sus justificantes y el Informe de la Comisión Especial de Cuentas. Durante este plazo y ocho días, los interesados podrán presentar las reclamaciones oportunas.

APROBADOS LOS 2.361.798,11 EUROS DEL PRESUPUESTO MUNICIPAL PARA ESTE EJERCICIO ▶ La alcaldesa de Limpias, Maria del Mar Iglesias Arce, Informa que se ha aprobado inicialmente el Presupuesto del Ayuntamiento para 2012, cuyo Estado de Gastos e Ingresos Consolidados asciende a 2.361.798,11 euros. Se somete a Información pública durante el plazo de 15 días.



Miembros del Hermanamiento de Puente Viesgo-Les Eyzies de Tayac visitaron la cueva de Sare

Un nutrido grupo del hermanamiento de Puente Viesgo se desplazó el pasado sábado hasta la villa de Sare para reuntrse allí con sus hermanos y hermanas francesas de Les Eyzies de Tayac Streuil. Durante el encuentro auna colectivos visitaron la cueva de Sare y compartieron una jornada muy intensa, llena de emociones por el reencuentro. Además fue aprovechada por los responsables de los dos comités de hermanamiento para tratar de diferentes temas, entre los que cabe destacar el acuerdo de la realización de un viale de la Asociación de Hermanamiento de Puente Viesgo a la villa gala para el próximo año. Al finalizar el encuentro todos los participantes manifestaron su satisfacción y se definieron como una gran familia. Seguidamente el grupo cántabro visitó San Juan de Luz antes de tomar la ruta de regreso. Le samedi 17 novembre, un quine au gras a rassemblé 150 personnes dans une ambiance amicale et chaleureuse. Ce rendez-vous semble prendre ses marques et nous nous en réjouissons. L'Assemblée générale de l'association est fixée au samedi 02 février 2013, et sera suivie d'un repas dansant. Qu'on se le dise! Tout le monde est le bienvenu et pourra adhérer ou renouveler son adhésion. Cette association chaleureuse et qui apporte tant de partage avec des amis étrangers attend votre dynamisme et vos initiatives.

Nous remercions le maire et la municipalité pour leur soutien permanent, ainsi que tous les bénévoles qui se mobilisent pour cette association.

Le Comité de Jumelage vous souhaite à toutes et tous de bonnes fêtes et une très bonne année 2013.

Simone PEYRE et Gilles MUHLACH-CHEN.

CLUB DU TEMPS LIBRE

Activités 2^{ème} semestre 2012

Fin août un pique-nique annonçait la reprise de notre programme.



Du 15 au 22 septembre 31 adhérents partirent en voyage vers l'Italie du nord. Après un long périple en car de près de 1000 kms arrêt au Lac Majeur, visite des très belles îles Borromées puis continuation vers Venise (sa lagune, ses canaux et ponts), traversée des célèbres Dolomites et sommets enneigés ceci par un temps magnifique, découverte de Milan puis retour vers la France par Briançon: un séjour très agréable.

Coté agapes : une petite soirée repas à la

salle des associations le 16 octobre et une journée le 11 décembre suivies de jeux divers. Notre traditionnel repas du 11 novembre servi à la halle.

Coté spectacle une sortie à Bergerac pour assister à la revue du music-hall appréciée des participants qui avaient garni le car.

Notre assemblée générale fixée le dimanche 13 janvier 2013 nous permet de faire le bilan écoulé, prévoir la nouvelle saison tout en passant une excellente journée agrémentée d'un succulent repas et animation musicale.

Notre habituelle choucroute sera dégustée à la halle fin février.

Un voyage (croisière sur le Rhin de Strasbourg à Amsterdam) est programmé du 7 au 13 Avril.

A toutes et tous nous vous souhaitons une excellente année 2013 et surtout une bonne santé.

Jean-Pierre LAVAL

AMICALE LAIQUE DES EYZIES

L'Amicale Laïque des Eyzies a débuté sa saison avec son traditionnel Vide Grenier au mois d'octobre...... La météo n'étant pas de la partie, nous avons tout de même accueilli une petite vingtaine de courageux venus exposer divers objets...

Nous avons ensuite enchaîné sur la préparation du marché de Noël de décembre dont la vente des objets confectionnés par les membres de l'association est au profit des enfants de l'école et permet donc de financer une partie de leurs sorties.

Nous remercions la municipalité pour son aide (financière, prêt des salles....) ainsi que les personnes venues nous rendre visite à la salle de la Poste
Nous vous souhaitons d'agréables fêtes de fin d'année et vous donnons rendez-vous le 23 Mars pour le défilé de Carnaval.......



Les membres de l'Amicale Laïque

FNACA

Assemblée générale de la FNACA du Jeudi 25 Octobre 2012

Plus d'une quarantaine de membres du comité se sont réunis à l'ancienne Salle de tri des Eyzies. Cette formule semble toujours appréciée, d'autant que ces dames, nombreuses, nous ont rejoints à l'heure de l'apéritif précédant l'excellent repas préparé par la maison Chapoulie.

Comme chaque année, jusqu'à présent, une des grandes satisfactions réside dans la réussite de nos deux lotos au Bugue, et aux Eyzies organisés et animés par nos soins et bon nombre de nos camarades volontaires. N'oublions pas, au passage, tous ceux qui œuvrent à la réussite de nos activités.

Le comité a participé à toutes les cérémonies commémoratives traditionnelles et à celles organisées à l'occasion du 19 Mars : présence au monument aux morts à la préfecture de Périgueux, au monument de Coursac, ainsi qu'à tous les monuments de nos communes.

Le samedi 2 juin, Paul et plusieurs de nos camarades nous ont préparé une grillade à Tamnies!! Un vrai succès.

Après le rapport moral, c'est le trésorier : Kléber Monribot qui donne un aperçu de la situation financière. Cette dernière est saine mais on se rend compte combien les rentrées du loto nous sont nécessaires.

C'est à l'unanimité que l'assemblée vote les deux rapports.

Dans le cadre de l'élection du nouveau bureau il est à noter quelque changement : Michel LALOT remplace Bernard Ballereau démissionnaire au poste Juridique et social. Nos réunions bimestrielles sont toujours d'actualités et auront lieu comme les années antérieures.

Il est prévu : l'achat d'un drapeau pour le Bugue et Maurice Schmitz se porte volontaire comme porte drapeau pour le Bugue, lorsque celui-ci sera acheté ; de demander l'obtention de la médaille du mérite national à titre militaire pour Jacques Genébre ; que les deux chroniqueurs soient responsables respectivement l'un du GAJE, l'autre du

JOURNAL (à débattre entre eux); à voir en temps voulu pour le jour du 19 mars de

terminer par le monument aux morts de Meyrals.

Quelques dates pour nos activités 2013 :

- DIMANCHE 27 JANVIER LOTO AU BUGUE
- DIMANCHE 03 MARS LOTO AUX EYZIES
- BANQUET ANNUEL date à déterminer
- SAMEDI 8 JUIN GRILLADE à TAMNIES 12 heures

Ps: Noël Lejeune absent ce jour est reconduit, par forfait, dans sa fonction.

LE BUREAU

ASSOCIATION COMMUNALE DE CHASSE DES PROPRIETAIRES DES EYZIES DE TAYAC-SIREUIL



Amis propriétaires et résidents de la commune des Eyzies de Tayac-Sireuil.

Cette nouvelle saison de chasse commence sur un faux rythme. En effet, nous ne pouvons que constater une très forte diminution des sangliers, où les réalisations ne sont que de 15 bêtes fin décembre. En revanche, les prélèvements de cervidés se font régulièrement tous les dimanches, ce qui engendrera inévitablement aussi une baisse de la population l'an prochain.

En juin et septembre, la chasse à l'approche du brocard et du cerf fût en demi-teinte. Le tableau de chasse du chevreuil ne fût que de 2 trophées, en revanche celui du cervidé fut de 4 magnifiques bêtes. En effet, deux d'entre eux étaient des 12 cors de 190 kilos, un autre était un 14 cors de 210 kilos et le dernier était un splendide 10 cors de 235 kilos.

Les lâchés de petits gibiers se font successivement en suivant une fréquence régulière comme l'an passé. Alternativement, des faisans et des perdrix sont remis en liberté. Les canards sont bien moins nombreux que l'an passé, et sont de plus en plus méfiants lors des descentes en barque sur la Vézère. De beaux coups de fusils restent donc à venir, afin de pouvoir dresser un bilan plus général en fin de saison.

Durant l'automne, les plus beaux coups de fusils ont étés décernés à Jacques GENEBRE pour avoir prélevé un beau sanglier de 90 Kilos au lieu-dit « Le Sécadou », et à Philippe BOURMIER pour avoir effectué un triplé de cervidé au lieu-dit « Belsaud ». Félicitations à eux deux !

C'est avec un immense plaisir, que notre association a encore participé cette année au « **TELETHON 2012** ». Afin de récolter un maximum de fonds, l'ensemble des chasseurs ont eu l'amabilité d'offrir 2 beaux cervidés qui ont permis de récolter pas moins de 400 €.

Vie associative : c'est avec un immense plaisir que j'espère pouvoir vous compter nombreux lors de notre traditionnelle repas chasse qui aura lieu le **16 février prochain.**

Tous les adhérents de l'association de chasse et moi-même tiennent à remercier sincèrement les propriétaires ayant eu l'amabilité de nous faire part de leur droit de chasse, afin d'améliorer ensemble la gestion cynégétique de notre belle commune.

Gérard BRUN, Président.

LES BISONS

Après une année 2011/2012 riche en émotion ponctuée par une montée en deuxième division (ancienne P1) et un quart de finale de coupe Intersport contre le vainqueur de celle-ci, les Bisons ont entamé cette nouvelle saison avec encore de nouvelles ambitions.



Cela fait maintenant le sixième exercice depuis notre création

et nous sommes fiers à ce jour de pouvoir faire jouer deux équipes seniors et de la remise en route d'une école de foot. En ce qui concerne l'équipe A, elle est maintenant dirigée par Ray Coleman sujet de sa très gracieuse majesté qui nous apporte son savoir, sa passion et bien évidemment son fighting spirit. Les objectifs sont clairs, se maintenir et continuer à apprendre à bien jouer au ballon !!!

Pour l'équipe B, encadrée par Benny et Dudule, sa vocation est simple, prendre du plaisir mais surtout former nos jeunes joueurs grâce à nos « vieux de la vieille » qui leur insufflent l'esprit et les valeurs nécessaires à la pratique d'un sport collectif.

Notre école de foot quant à elle est constituée d'une équipe de U11 et de plusieurs petits licenciés pas assez nombreux pour inscrire une formation en catégorie inférieure. Nous continuons aussi d'accueillir les 3/6ans pour des séances de foot éveil. Max, Didier Chadourne et Ben sont nos éducateurs et effectuent là encore un travail basé sur des valeurs chères à nos cœurs.



Merci à tous nos joueurs et dirigeants pour le travail extra-sportif accompli tel que le traçage du terrain, les deux repas d'entrainement, la buvette, la paperasse, les courses, l'entretien, les crêpes et chichis et tant d'autres!!!!

Nous remercions la mairie pour son aide financière à travers la subvention qui contribue à payer une partie des frais très élevés du District (licence, engagement, arbitrage, etc.) et pour la fourniture des matériaux qui nous ont permis d'engager des travaux de rénovation des locaux.

Nous tenons aussi à remercier nos sponsors à commencer par la boucherie Chapoulie (survêtements), Francis des canoës vallée Vézère (maillots) et enfin pour les petits bisons, 1001sandwichs, Lipalou et Jean-François Chroback. Nos habituels calendriers seront bientôt à la vente et nous vous remercions par avance de l'accueil réservé à nos bénévoles. Pour toutes informations complémentaires nous vous rappelons l'adresse de notre site internet www.les-bisons.com.

Bonne et heureuse année 2013 en espérant vous voir encore plus nombreux au stade municipal.

Les Bisons.

ASSOCIATION LITHOS



Les Combarelles, BP 5, 24620, Les Eyzies-de-Tayac Tel.: 06 78 90 82 11 / e-mail: centre-daccueil.lithos@wanadoo.fr Web: http://lithos-perigord.org

Notre Association fêtera cette année ses 34 ans d'existence!

Œuvrant dans divers secteurs culturels, sauvegarde du patrimoine, éducation populaire, nous avons encore cette année eu de nombreuses activités : Classes Préhistoire, Moyen-âge, Environnement et Milieu, Conférences, publications, animations spécifiques....

Nos séjours culturels à thèmes 2012 ont été appréciés :

- 1) *Le Portugal : Les gravures rupestres de plein-air de la région de Foz-Côa, Escoural unique grotte ornée de ce beau pays Les mégalithes de la région d'Evora.
- 2) * En juillet le NÉPAL et le TIBET avec notre ami François Claerhout.
- 3) * le XVII ème Congrès international des guides et personnels des grottes ornées et sites préhistoriques que nous avons organisé en Périgord Noir...sous la neige... Un grand succès dans ce climat digne des dernières glaciations! Très bonne participation des guides de France, d'Espagne et du Portugal.
- 4) Notre Assemblée Générale, réunion sur quatre jours de visites et conférences qui attire de plus en plus de monde.

<u>Notez dès à présent</u> que pour l'année 2013, cette manifestation se déroulera des 09 au 12 mai dans la région des Eyzies et qu'elle est ouverte à tous.

Lithos a un autre rôle, celui de fédérateur. Nous collaborons étroitement avec diverses associations, en particulier La SERPE des Eyzies, Le GERSAR de Fontainebleau, PSO du Lot. Les colonnes de notre site web sont ouvertes à tous ces amis.

Prévisions pour 2013

Nous rappelons que ces séjours culturels sont ouverts au plus grand nombre!

- 1) L'Anjou préhistorique et historique, en septembre.
- 2) la grotte d'Arcy-sur-Cure, le musée de Vix (séjour que nous n'avions pas pu effectuer en 2012).
- 3) Le Congrès des guides des grottes ornées et des sites préhistoriques : La Cantabrie, du 4 au 6 février 2013.

Pour tous renseignements, nous contacter, vous serez toutes et tous les bienvenus au sein de notre association...

Le Président, Pascal RAUX

SERPE

SOCIETE D'ETUDES ET DE RECHERCHES PREHISTORIQUES DES EYZIES

Siège social : Mairie des Eyzies 24620 Les Eyzies de Tayac-Sireuil . Association de type Loi de 1901 créée en 1937.

JOURNEES DE LA PREHISTOIRE 2013 aux Eyzies de Tayac-Sireuil

Organisées par la **S.E.R.P.E.** (Société d'Etudes et de Recherches Préhistoriques des Eyzies) **Du 6 au 15 Août 2013**

Journées gratuites et ouvertes à tout public :

Cours d'initiation à la Préhistoire :

au Pôle International de la Préhistoire des Eyzies :

6, 7, 8 Août et 9, 10, 11 Août

Cours de 10h à 12h et de 14h30 à 17h.

Cours libres et gratuits (aucun niveau de base n'est nécessaire).

Conférences et communications :

à l'Auditorium du Musée National de Préhistoire des Eyzies. 12, 13, 15 Août de 9h 30 à 12h et de 14h à 17h.

Sortie culturelle d'une journée : 14 Août.

Renseignements : **http//www.serpe.org** 04 92 75 21 25 06 76 42 95 83

et à l'Office de Tourisme des Eyzies : http//www.leseyzies.com 05 53 06 97 05

AMICALE DE SIREUIL

Samedi 8 Septembre, nous avons organisé une sortie au Parc Walibi d'Agen, Malgré une chaude journée, tous les enfants étaient heureux de pouvoir partager les activités et de s'apercevoir que leurs parents sont restés de " grands enfants ". Une sortie à refaire !!!

Samedi 27 Octobre, Nous avons inauguré la salle communale de Sireuil en présence de Mr Philippe Lagarde et Mr Jean-Pierre Laval, Un remerciement aux cantonniers de la commune et à nos bénévoles pour avoir remis la salle au propre,

Mercredi 31 Octobre, les fantômes ont envahi une nouvelle fois Sireuil, Petits et grands ont fait une cure de bonbons, Merci aux habitants de la commune, Le goûter a clôturé cette après-midi, A l'année prochaine !!!

A suivre:

Samedi 26 Janvier 2013 : Assemblée générale de l'Amicale à 11h suivi du repas annuel à 12h. Le repas est fixé à 17 €/pers de l'apéritif au café, Réservation conseillée,

Samedi 16 Mars 2013: Notre Loto annuel organisé à la Halle des Eyzies à 20h,

Samedi 6 Avril 2013 : Soirée Belote de l'Amicale à 20 h clôturée par un tourain

Samedi 15 Juin 2013 : A partir de 14 h Fête de Sireuil (pétanque, rampeau, activités enfants, plateau repas-grillades et pour finir un feu d'artifices...)

Pour tous renseignements, vous pouvez vous adresser à Anne-Marie Fillerin 05 53 29 64 51 ou à Séverine 06 81 99 05 85

LES CROQUANTS DE TAYAC



Nous étions nombreux samedi 23 juin 2012 pour fêter l'anniversaire des vingt ans de notre association « les Croquants de Tayac »! vingt ans déjà que les Croquants font la fête et le feu de la St Jean à Tayac.

Le temps passe très vite et nous voudrions rendre hommage à ceux qui étaient les piliers de notre association et qui malheureusement nous ont quittés.

Nous avons toujours une équipe de bénévoles très active et dévouée. Merci à tous avec vous nous continuerons à faire des activités pour égayer notre quotidien tout au long de l'année. Nous remercions tous les participants au 23 juin pour les présences à cette journée très réussie sous un soleil généreux et une nuit radieuse et musicale.

Pour terminer l'année, une balade gourmande à Terrasson avec restaurant et visite du Musée du chocolat : un avant-goût de Noël... Rendez-vous en 2013 pour le Carnaval de l'école, Pâques, son omelette géante et la recherche des œufs dans les ruelles de notre village.

village.

Bonne année à tous.

Gisèle ROUX

ACIP, L'AMITIE EN PERIGORD

Association Culturelle Internationale du Périgord – Le Bugue Création de liens d'amitié – Offre de soutien – Une meilleure joie de vivre



Notre objectif est d'aider les personnes de toutes nationalités vivant ou arrivant dans le Périgord à s'insérer dans la vie locale.

Responsable:

M. BRERETON Robert Contact: 05 53 22 01 77

Pour plus d'informations rendez-vous sur notre site: www.acip24.com

INFORMATIONS DIVERSES

GENDARMERIE NATIONALE

Brigade de Proximité de ST CYPRIEN (Communauté de brigade du BUGUE)

ACCUEIL DU PUBLIC

LUNDI	MERCREDI	VENDREDI	SAMEDI
08h – 12h	14h – 18h	14h – 18h	08h – 12h

LES JOURS FERIES:

LE MONOXYDE

La brigade sera ouverte aux jours indiqués, de 09h à 12h et de 15h à 18h.

Pour nous joindre : Gendarmerie ST CYPRIEN

Téléphone : 05.53.30.80.00 En cas d'urgence, composer le 17.

email: cob.le-bugue@gendarmerie.interieur.gouv.fr

INFO SANTE

QUELS SONT LES BONS GESTES A ADOPTER AU QUOTIDIEN?

Avant chaque hiver :

Faites systématiquement vérifier et entretenir les installations de chauffage et de production d'eau chaude, ainsi que les conduits de fumée par un professionnel qualifié,

Aérez quotidiennement votre logement au moins 10 minutes et n'obstruez jamais les entrées et sorties d'air (grilles de ventilation),

Un groupe électrogène ne doit jamais être placé dans un lieu fermé (maison, cave, garage), il doit impérativement être placé à l'extérieur des bâtiments,

Les appareils de chauffage d'appoint ne doivent pas être utilisés en continu. Par ailleurs, il ne faut jamais utiliser pour se chauffer des appareils non destinés à cet usage (cuisinière, barbecue, etc.).

Pour plus d'informations...Consultez le site internet de l'ARS Aquitaine : www.ars.aquitaine.sante.fr



Votre association locale vous informe sur vos droits, vous aide à traiter vos litiges et répond à vos questions autour de nombreux thèmes de la consommation : assurances, banques, logement, téléphonie, internet, automobile, loisirs, etc...



Permanences au BUGUE (au 2ème étage de la Mairie) :

■ le 1er et 3ème mercredi du mois de 9h00 à 12h00

Téléphone du siège à Périgueux : 05.53.09.68.24 Email : <u>ufcquechoisirdordogne@orange.fr</u> Site : ufcquechoisir-dordogne.org

L'UFC en Dordogne c'est aussi : 9 points d'accueil : Le Bugue, Mussidan, Nontron, Périgueux, Piégut-Pluviers, Ribérac, Saint-Astier, Sarlat, Thiviers.

COLLECTES, TRI, DECHETTERIE...

Horaires de la déchetterie :

LES EYZIES tél: 05 53 05 38 01	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
"La Gaubert" D706	FERMEE	9h à12h30	9h à12h30	FERMEE	9h à12h30	9h à12h30
impasse dir. "La Mouthe"	TERMEE	13h30 à 17h	13h30 à 17h		13h30 à 17h	13h30 à 17h
24620 LES EYZIES TAYAC SIREUIL	Dimanches et jours fériés : Fermée					

FREQUENCES HIVER

du 17 septembre 2012 au 17juin 2013

ORDURES MENAGERES (bac vert):

Collecte complète : 1 vendredi matin sur 2 à compter de sem36

Collecte bourg : 1 vendredi matin sur 2 à compter de sem 37 + tous les mardis de d'avril à juin

EMBALLAGES (bac jaune):

Collecte complète : 1 mercredi matin sur 2 à compter de sem 35



Campagne d'information et de distribution 2013

Le SICTOM du Périgord Noir organise une nouvelle campagne d'information et de distribution des sacs jaunes et noirs :

- Mardi 9 avril : 8h30-12h30 : devant école/mairie ; 13h30-15h30 à devant mairie de Sireuil, 16h00-17h00 devant l'école.
- Mercredi 10 avril : 9h00-12h00 : devant déchetterie

MEMOIRE ET PERSPECTIVES

EXTRAIT DE L'ANNUAIRE « DES COMMERCANTS ET INDUSTRIELS » DE LA DORDOGNE - 1941 -



SIREUIL

Canton de Saint-Cyprien. - Arrondissement de Sarlat.

ADMINISTRATIONS ET ETABLISSEMENTS DIVERS

ADJOINT: Bouchard.

km. de Sarlat; 💢, 💤, 🤈 des
Eyzies-de-Tayac; habit. 193; sup.
1.056 heet.; 👼 des Eyzies-deTayac. — Fête patronale: SaintMarcellin, le 20 avril.

ADJOINT: Bouchard.

SECRÉTAIRE DE MAIRIE: Baillard.

CONSBILLERS MUNICIPAUX: Boucher,
Bousquet, Delpeyroux, Moulinier,
Peyronnet.

UNSTITUTERICS: Righet (Mme)

MAIRE: Ussel (Elie).

INSTITUTRICE : Riglet (Mme). CHEMIN DE FER : des Eyzies-de-Tayac

COMMERCANTS ET INDUSTRIELS

Aubergiste : Barrière. Bpicier: Baillard (Mlla). Maréchal ferrant: Baillard.

Tabac : Baillard.

Châteaux: de Beyssac, à M. Paris; de la Croze, à M. Girardeau; de Comarque, à M. le Prince de Croy.

EYZIES-DE-TAYAC (LES)

Canton de Saint-Cyprien. - Arrondissement de Sarlat.

Commune de 954 habitants (P. T. T.), célèbre par ses grottes et son musée préhistorique, logé dans le vieux château fort. On visite le Musée national de préhistoire (Peyrony, conservateur), le Rocher de la Peine, la Gorge d'Enfer, avec les deux stations préhistoriques de Laugerie-Basse et Laugerie-Haute, et la Grotte du Grand-Roc, aux étranges et belles cristallisations. Splendides panoramas de la vallée de la Vézère. Excursions très intéressantes

vers l'Eglise fortifiée de Tayac, la Madeleine (station préhistorique célèbre (6 km.), le village troglodyte des Girouteaux (2 km.), le Moustier, Saint-Léon-sur-Vézère, Laussel, Ruines du château de Comarque (7 km.), de la Roque Saint-Christophe, puis, sur la vallée de la Dordogne, Beynac, Custelnaud, Laroque-Gajeac, Domme. Vitrac, Montfort et Sarlat. Syndicat d'initiative, place de la Mairie. Auberge de la jeunesse (Massaud, père aubergiste).

ADMINISTRATIONS ET ETABLISSEMENTS DIVERS

A 21 km. de Sarlat; , , , , ; habitants 954; . Fête patronale: 4e dimanche de mai; cours d'eau: Vézère, Beune.

MAIRE: Lesvignes.

ADJOINT: Duclaud (Alfred).

CONSBILLERS MUNICIPAUX: Dalbavie, Nauzen, Valès, Pothier, Lascombes, Fargetou. Jouannel, Malartigue, Lapeyre, Gisson.

SECRÉTAIRE DE MAIRIE : Blanc.
CHEF DE GARE : Bouchereau.
P. T. T. : Escaravage (Mme).
CULTE : Estay.—
INSTITUTEUR : Blanc.
INSTITUTRICES : Blanc, Belvès, Masseau (Mmes).
FOIRES : 48 lundi du mois.

COMMERCANTS ET INDUSTRIELS

Assurances: Grabier, Pothier.
Autos: Leyssalles, Eymard (Roger), Michaud (André), Bonnemain, Huguet (autocar).
Bois (marchands de): Dalbavie, Bousquet, Foucaud.
Bouchers: Bonnet, Bousquet.
Boulangers: Beaudet, Vignaud (C.) et Lapeyre.
Bourrelier-sellier: Selves.
Cafetiers: Auchaire, T 5; Garrigue, T 13; Sanfourche, Berniche, Huguet.
Café et tabac: Massias.
Charcutier: Peyre (P.).
Charons: Besse. Grabier.
Coiffeurs: Estréguil, Thomas (Mme), Lapoujade (Mme).
Comestibles: Huguet.
Cordonnier: Desplat.
Cycles: Eymard (R.), Michaud, Bonnemain.
Distillateur: Lesvignes, T 3.
Entrepreneur: Valès.
Epiciers: Desplat, Berniche, Estreguil, Lafiaquière, Linol, Redon.
Journaux: Auchaire.
Fruits secs: Huguet.

Hôtels: Hôtel des Glycines (Duclaud), Hôtel de la Gare (Leyssale: 1118), Hôtel Garrigue, Hôtel de la Poste (Laumon).
Libraire: Auchaire. T 5.
Maréchaux ferrants: Charpenet, Crolus.

Mécaniciens: Eymard, Michaud, Bonnemain.
Médecin: Docteur Feinstein.
Menuisiers: Castang, Chadourne, Gisson, Menault.
Merciers: Desplat, Estreguil, Laflaquière, Linol, Redon.
Minoterie: Dufour, Laville.
Nouveautés: Faure.
Plâtrier: Valès.
Plombier-zingueur: Charpenet.
Restaurants: Berniche, Garrigue, Mathias, Sanfourche.
Sabotier: Faure.
Scieries mécaniques: Dalbavie et Cie, Gisson, Foucaud.
Vins en gros: Lesvignes, T 3. Pothier
Vente d'immeubles: Valès.

EXTRAIT DE L'ANNUAIRE OFFICIEL DES ABONNES AU TELEPHONE - 1968 -

EYZIES-DE-TAYAC [LES] (53.91.11)	34 Eyzies-de-Tayac [Les] (53.91.11
Circon de texe et	Chemins de fer français S.N.C.F. gare
Groupement de Périgueux	Dalbavie J. La Rivière
Cabine: de 9 à 12 et de 14 à 17 h., le samedi : de 9 à 12 et de 14 à 16 h.,	
fermée le dimanche.	Dolle J. ingén
(Abonnés: Voir aussi SAINT-CIRCQ.)	
Pomplers 54.20.18	ALIMENTS DU BÉTAIL
Gendarmerie 0.17 à Saint-Cyprien	
Amouroux Mme Vve	S. A. d'Exploitation des É ^{TS}
ANDRAIL M *FNCRAIS MATERIAUX	DUILOUED CAREDEDO
CONSTRUCTIONS GRAINES*. Z	DUFOUR-SANDERS
Andrieu Y. gar, taxi La Patte-d'Ole	
Beyney JCl. boulang, fruits et prim	LES EYZIES Tél.: 1
Blanc G. et Blanc S	
Bousquet R. négoc. Les Girouteaux	Establish Mana Van colft dam mess 27
Ceyrat Fr. négoc. transp	Estréguil Mme Vve colff, dam. mess
Chabelard Ph. march. de biens	Garage Eymard pl. de la Poste
	Garage Eymard pl. de la Poste
DILLIPSE GUADELADO	Hôtel de Cromagnon
PHILIPPE CHABELARD	Hôtel du Centre
	Hôtel Les Glycines
"Maisons Vente	Jakobi M. direct, de la Sodico
en Achat	Jakobi M. direct, de la Sodico
PÉRIGORD " Restauration	Mairie 15 Maury J. grotte Grand-Roc stat. préhistorique Lau-
•	Minier A. Le Clech retr. administr. gén. inst. prat.
Tél.: 44	préhist. 54
1011.1 8 8	Musée national Préhistoire Ministère Education natio- nale Direction Architecture.
3-1 *	Papalia Mme pharm
	Petit M
SIREUIL	Peyrony E. retr. Laugerie
	Pialat M. hôtel
Circon de taxe et Groupement de Sarlat	POSTES ET TELECOMMUNICATIONS 51
	POTHIER FRERES vins en gros
Cabine 0 à Sireuil : de 8 à 12 et de 14 à 18 h.,	Presbytère
le dimanche : de 8 à 11 h.	Rigali ag. immob, 53
(Abonnés : Voir aussi LES EYZIES-DE-TAYAC.)	JEAN RIGAIL
0.77 \ 0.51 \ 0.10	
Pompiers 0.17 à Saint-Cyprien	AGENCE IMMOBILIÈRE
Gendarmerie 0.17 à Saint-Cyprien	BEAUX CHATEAUX - VILLAS - PROPRIÉTÉS
deliberation 177117	INDUSTRIES - COMMERCES
Dellac M. cultivat. Le Mas 6	LES EYZIES de TAYAC Tél. : 53
Giraudou P. ing. Crabillac	LES ETZIES GO TATAC TEL.: 33
Moreau G. Le Verdier	
Sté Civile Agricole Croze	Reche-Dubost Mme r. Musée
Ussel filateur à Beyssac	Sadouillet H. bouch. 31 Ste Bongrain lait. fromag
Ussel R. minot. à Cazelle	Sodico
USSEL K. III.IIUL. a Gazene	Roche-Dubost Mme r. Musée
	Thiery A. piscicult. La Rosière, 0.41 à Saint-Cyprien Vuyet Mme A. fourn, gén, pour électr

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS



JANVIER

13 : Assemblée générale du club du Temps Libre à la halle

26 : Repas de chasse organisé par la Sté de chasse de Tursac à la Halle

26 : Assemblée générale de l'Amicale de Sireuil à 11h suivi du repas annuel à 12h. Le repas est fixé à 17 €/pers de l'apéritif au café. Réservation conseillée.

FEVRIER

2 : Assemblée générale du Comité de jumelage suivi d'un repas dansant à la Halle.

Rens.: Simone PEYRE 05.53.06.97.20

16 : Repas de chasse organisé par la Sté de chasse des Eyzies à la halle.

24 : Repas « choucroute » du Club du Temps Libre – Réservé aux adhérents.

MARS

3 : Quine de la FNACA organisé à la Halle.

16 : Quine organisé par l'Amicale de Sireuil à la Halle.

23 : Carnaval organisé par l'Amicale Laïque des Eyzies avec la participation des Croquants de Tayac.

30-31 : Passage de la Grappe de Cyrano





AVRIL

6 : Soirée Belote de l'Amicale de Sireuil à 20 h clôturée par un tourain

20 : Pièce de théâtre par la troupe « tr'acteur » à la halle. Rens. : 05.53.06.97.15

21-28 : Exposition de peintures par l'association Arabesque à la Halle.

JUIN

2 : Spectacle de l'école à la Halle à 16h00

15 : Fête de Sireuil (pétanque, rampeau, activités enfants, plateau repas-grillades et pour finir un feu d'artifices...)



HORAIRES ET COORDONNEES

MAIRIE: du lundi au vendredi: de 9h à 12h et 13h30 à 17h30 (sauf vendredi 17h00): 05.53.06.97.15

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE : lundi, mardi, jeudi, vendredi de 13h30 à 18h00 et le mercredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30 - 05.53.06.39.55

DOCTEUR N'GUYEN: consultations uniquement sur rendez-vous: 05.53.09.50.72 - 06.48.25.64.69

CABINET DES INFIRMIERES: Mme Christiane PION: sur rendez-vous: 06.08.78.20.73

Mme Bérengère BRUNO: sur rendez-vous: 06.76.01.41.88 Mme Stéphanie TALET: sur rendez-vous: 06.37.83.28.34

KINESITHERAPEUTE: Mme Valérie BENNET: sur rendez-vous: 05.53.06.37.72

Mme Caroline MARTIN: sur rendez-vous: 06.48.29.73.92

PODOLOGUE: Mme Laurie VACHER – LE BOT: sur rendez-vous: 05.53.07.45.15

PHARMACIE DE LA PREHISTOIRE: du lundi au samedi de 9h à 12h30 et de 14h à 19h30

(sauf samedi 19h) - 05.53.06.97.40

CENTRE MEDICO-SOCIAL: (Place Jean Ladignac - 24200 St Cyprien / tel: 05.53.29.26.94)

Mme Fabienne BROUSSE (assistante sociale) reçoit tous les jeudis matin au Centre Médico-Social de St
Cyprien sans rendez-vous (également sur rendez-vous ou à domicile.

Mme Gaëlle LEMETAYER (référent RSA) reçoit uniquement sur rendez-vous.

LA POSTE: lundi, mardi, jeudi, vendredi: 8h45 à 12h30 – 14h15 à 16h

mercredi 8h45 à 12h30 / samedi 8h45 à 12h Pour tous renseignements : 05.53.06.94.11

EPS 24 (salle de sport): lundi et mercredi 9h à 12h30 et de 14h à 20h, mardi et jeudi de 10h à 14h et de 17h à 21h, vendredi de 11h à 18h en non-stop. Pour plus de renseignements: 05.53.08.96.61 ou 06.20.84.06.71.

DECHETTERIE: mardi, mercredi, vendredi, samedi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00

Fermée lundi et jeudi – **05.53.05.38.01**

Philippe LAGARDE, Le Maire, Jean-Pierre LAVAL, le Maire-Délégué et le Conseil Municipal

vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'année 2013.

